



FONDATION DE LA CÔTE
Rue des Charpentiers 9
Case postale 475
1110 Morges 1

ENSEMBLE HOSPITALIER
DE LA CÔTE
Chemin du Crêt 2
1110 Morges

2^{ème} ÉDITION

LES RENCONTRES DU BÉNÉVOLAT DE LA CÔTE



« LE LIEN SOCIAL, UN ANCRAGE
POUR LE MIEUX-ÊTRE »



Ensemble Hospitalier
de la Côte



Fondation de La Côte
pour l'aide et les soins à domicile
et la prévention

2^{ème} ÉDITION

LES RENCONTRES DU BÉNÉVOLAT DE LA CÔTE

29/08/2013

CROISIÈRES SUR LE THÈME

« *LE LIEN SOCIAL, UN ANCRAGE
POUR LE MIEUX-ÊTRE* »



SOMMAIRE

Préface – Signe particulier: bénévole M. Laurent Bonnard	4
Le mot des organisateurs – Le lien social, un ancrage pour le mieux-être M. Jacques Charbon	5
La solidarité, comme fondement des liens sociaux M. José Marín Gonzales	7
Témoignages de bénévoles	14
Brève réflexion sur la solidarité M. le Professeur Marc-Henry Soulet	17
Le bénévolat: dans quelle perspective éthique? M. Carlo Foppa	25
Témoignage de bénévole	30
Qui est le bénévole de demain? Le cerner pour mieux identifier les leviers de son engagement Me Martyne-Isabel Forest	33
Solidarités, sécurité sociale et société M. le Conseiller National Stéphane Rossini	41
Témoignage de bénévole	46
Synthèse et perspectives Mme Laure-Isabelle Oggier	49
Les sponsors de la journée des Rencontres du bénévolat	54
Les sponsors de cette publication	55

PRÉFACE

SIGNE PARTICULIER: BÉNÉVOLE!

PAR M. LAURENT BONNARD

Où est le problème? Tout le monde est d'accord. Les bénévoles sont indispensables. Sans elles, sans eux, des pans entiers de notre organisation sociale s'anémieraient. Personne ne dira le contraire. Et les besoins croissent sans arrêt. Partout.

- Qu'est-ce que tu veux faire quand tu seras grand?

- Je veux faire bénévole. Comme toi.

- Bonne idée. Pourquoi pas? Il faudra juste gagner ta vie à côté. Être bénévole, ça ne nourrit pas son homme, ni sa femme du reste. Mais à part ça, pour les bénévoles, ce n'est pas le travail qui manque.

Alors, ça coince où? Le mur de l'individualisme ambiant? En tout cas, les bénévoles de La Côte existent, j'en ai rencontré des dizaines et des dizaines fin août. Ce jour-là, ils étaient venus, sans cérémonie, passer quelques heures sur «Le Venoge». Toutes et tous sur le même bateau. L'image était belle.

De Coppet à Rolle, pendant la matinée (salut de loin au retardataire qui avait manqué l'embarquement copétan et qui restait sur le quai). Puis de Rolle à Saint-Prex, deux petites heures un peu moins froides. Et enfin, une dernière boucle Saint-Prex – Saint-Prex, parce qu'il avait fallu diviser les inscrits en trois groupes, tellement ils étaient nombreux.

Trois étapes donc et toujours le même plaisir d'être ensemble, de réfléchir ensemble et d'écouter un peu l'ensemble de cuivres «La Riviera vaudoise». Vue de l'extérieur, l'occasion de vérifier aussi que rien ne distingue du commun des mortels ces personnes dont l'engagement est indispensable. Pas de signe distinctif évident. Le gène du bénévolat n'est pas visible à l'œil nu. À signaler pour un

nouveau département de recherches à l'EPFL: retour sur investissement garanti.

En tout cas, pendant cette journée, «Le Venoge» accueillait des gens bien, comme on dit. Sans tendance à l'autosatisfaction. Sans indulgence particulière, non plus, face à l'ampleur des manques comblés par leur présence au front. Bénévoles, mais pas naïfs.

En l'état, vue du «Venoge», l'énigme des passages à l'acte bénévole demeure entière. Certains terrains favorables à leur éclosion sont bien sûr répertoriés depuis longtemps. Mais pour le reste, à chacun son déclic! Si la martingale universelle existait, ça se saurait; les penseurs de l'État social sont là pour ça.

À cela s'ajoute que la panoplie des appâts pour attirer les bénévoles est pour le moins limitée. L'épanouissement personnel, peut-être. En tout cas pas les arguments financiers, par définition!

Au fond du fond, ces passagers du «Venoge», venus d'ailleurs pour quelques heures, resteront donc mystérieux. Dans ces conditions, tout au plus pourrait-on les (et tous les autres comme eux) respecter encore davantage dans l'exercice de leur travail de bénévole. Les consulter plus souvent. Les prendre au sérieux, sans référence mentale à l'échelle des salaires («Le Venoge» est un joli premier pas). Ne pas les considérer, ne fut-ce qu'une seule seconde, comme les pigeons du monde salarié.

À propos, Pigeon vole, c'est du passé. Bénévole, c'est l'avenir. Qu'on se le dise.

LE MOT DES ORGANISATEURS

LE LIEN SOCIAL, UN ANCRAGE POUR LE MIEUX-ÊTRE

PAR M. JACQUES CHARBON

DIRECTEUR DE LA FONDATION DE LA CÔTE

Après le succès de la 1^{ère} édition des Rencontres du Bénévolat de La Côte en 2009 à Saint-Prex, la Fondation de La Côte et l'Ensemble hospitalier de la Côte ont organisé le 29 août 2013 la 2^{ème} édition articulée autour de 3 croisières à bord du bateau Le Venoge (dont la survie et la restauration ont été assurées par un groupe de bénévoles) sous le thème «LE LIEN SOCIAL, UN ANCRAGE POUR LE MIEUX-ÊTRE».

Cette manifestation, qui a réuni plus de 200 bénévoles, professionnels et représentants des autorités communales, proposait de partager un espace de réflexion propice aux renforcements des solidarités sociales à travers trois conférences. Ce fut également l'occasion d'encourager des synergies entre les associations bénévoles régionales, le monde politique et les partenaires du réseau socio-sanitaire pour favoriser le développement du bénévolat et donner l'envie aux citoyens de La Côte de rejoindre ce mouvement. Le bénévolat doit mieux se faire connaître et se rendre visible. 600 ballons porteurs d'une invitation à s'engager ont été lâchés au fil des croisières.

En effet, face au vieillissement de la population, à la perte d'autonomie, à la solitude liée au grand âge, à la pénurie annoncée de soignants et à l'évolution du contexte social, l'engagement des bénévoles est une composante essentielle du dispositif d'aide et de soins à domicile et au sein d'une institution comme l'Ensemble hospitalier de la Côte, dans des domaines comme la distribution de repas, les transports, les présences et l'accompagnement. Ce complément à l'action des professionnels, dans une dynamique de

partenariat, constitue une richesse qui doit être préservée et cultivée par les associations bénévoles, les acteurs socio-sanitaires et les communes. À relever que le Canada retient pour l'évaluation de la performance d'un système de santé, parmi cinq dimensions, sa capacité de «mobilisation de la communauté», en particulier à travers la densité du bénévolat.

Près de 2'000 bénévoles, recensés au sein d'une centaine d'organismes, artisans de la cohésion sociale, consacrent aujourd'hui une partie de leur temps pour le mieux-être de leurs concitoyens hospitalisés, résidents d'EMS ou à domicile. Les enjeux pour l'avenir de ce bénévolat sont multiples: recrutement, reconnaissance, partenariat renforcé, mutualisation des compétences, etc. Et pourquoi pas une maison des Solidarités au cœur de La Côte?

Pour laisser une trace à cette manifestation festive et chaleureuse, qui sera reconduite en 2016, nous avons souhaité publier les textes des trois conférenciers, enrichis d'autres regards.

Par la diffusion large de cet ouvrage, nous espérons contribuer modestement à la consolidation et à la pérennisation du mouvement bénévole dans le réseau de La Côte.



« LA SOLIDARITÉ, COMME FONDEMENT DES LIENS SOCIAUX »

PAR JOSÉ MARÍN GONZALES
DR.ÈS ANTHROPOLOGIE

Ma réflexion est centrée sur l'importance de la solidarité. La solidarité est un concept universel et elle est à l'origine des liens sociaux, dans toutes sociétés humaines.

Mon approche vient de l'anthropologie, qui est née au XVIII^{ème} siècle, de la « découverte » des sociétés extra-européennes. L'anthropologie est un certain regard sur l'autre. Elle concerne aussi bien l'étude des formes de parenté, que les croyances religieuses, et étudie, dans un mouvement de confrontation permanente, autant les sociétés traditionnelles que nos sociétés postindustrielles.

Après avoir posé des jalons historiques – récits du voyageur du XVI^{ème} siècle, naissance tardive au XVIII^{ème} siècle de la notion même de l'Homme et de la science de l'Homme, observation systématique des groupes sociaux au début du XX^{ème} – l'anthropologie fait le point sur les grands courants de la recherche contemporaine. Cette dernière est confrontée à divers problèmes, mutations sans précédent des sociétés du Sud et des sociétés industrielles, crise mondiale qui est aussi une crise d'identité des rapports Nord-Sud, société planétaire pluriethnique, qui sont plus actuels que jamais et qui nécessitent une connaissance ne pouvant plus être le fait que de la seule spéculation philosophique ou du savoir hyperspécialisé des experts et des techniciens.



Pour essayer de comprendre le monde actuel, nous avons besoin d'un «œil du poisson» comme l'affirment les indiens de l'Amazonie, pour capter les multiples visages et dimensions de la réalité sociale.

En tant qu'anthropologue, je m'intéresse à la place, aux perceptions et aux visions diverses de la solidarité, au sein de cultures différentes. Ainsi, j'essaye d'adopter dans mon travail, «l'œil du poisson», soit une vision à 360° globale et multidimensionnelle.

Cette approche nous permet d'observer les multiples visages, dans tous les domaines. La vision globale permet aussi la comparaison entre les cultures et les visions du Monde. Enfin, cette vision nous permet de mettre en évidence les différentes approches culturelles du concept de la solidarité.

Historiquement, la solidarité s'est construite à partir du groupe social, et aussi à partir de l'instinct de survie. S'entraider, avec la réciprocité comme règle, pour garantir la continuité du groupe. Le respect de la réciprocité, condition première pour faire vivre la solidarité. Des identités collectives se sont créées dans la conviction *que personne ne peut se construire tout seul*. Cela signifie que la solidarité est une forme d'interdépendance nécessaire à la continuité de la société humaine.

La réciprocité devient la règle d'or pour entretenir la solidarité, c'est le principe de donner quelque chose pour recevoir en contrepartie

un objet, un service ou une compensation symbolique quelconque. Ce mécanisme des rapports sociaux alimentés par la solidarité a survécu grâce au respect de normes entre les acteurs du don, basées sur la réciprocité matérielle ou symbolique. Tous ces éléments trouvent du sens et de la cohérence autour d'une vision du monde, c'est-à-dire la perception des Hommes relative à différents domaines et moments vitaux de leur existence.

Les types de rapports que nous avons avec notre planète (Mère terre), comme notre seule et unique «maison», se trouvent codifiés dans la vision du monde que nous avons bâtie à partir de nos propres croyances et de nos connaissances.

Ainsi avons-nous besoin dans la société humaine, d'expliquer celle-ci à partir d'une vision du monde sur la place de l'Homme face au cosmos, face à la nature, à la vie, à la mort et surtout à tous les rapports avec les autres. Le tout étant organisé par le partage et l'identification avec un même système de valeurs, de références et de normes partagées. La préservation de la vie sociale alimente la continuité d'un groupe et détermine l'existence de l'espèce humaine.

En effet, les visions du monde ont influencé les différentes sociétés humaines, depuis l'animisme africain de la première heure de l'humanité, en passant par l'Hindouisme, le Taïisme, le Shintoïsme ou le Bouddhisme, ceux-ci ancrés dans l'union de la nature et de la culture. Au final, aboutissant jusqu'aux religions du «livre», qui elles

ont placé l'Homme au centre de la création (Anthropocentrisme) et finissant par séparer la nature de la culture.

Un bon exemple de l'importance de la vision du monde, dans ma réflexion sur la solidarité, s'inscrit d'abord dans la question suivante: «Quelle est l'importance de la solidarité dans la création et la préservation du tissu social?».

Je pars du principe que la solidarité, la réciprocité et le respect de l'autre déterminent les relations entre les membres de toutes les communautés humaines.

Suivant l'importance attachée à ces trois concepts, au sein d'une société donnée, les relations entre les membres de cette dernière seront plus ou moins individualistes ou collectivistes.

La première grande rupture historique a été l'apparition de la propriété privée, suivie plus tard, par d'autres ruptures et mutations, dans le cadre de la révolution industrielle et des migrations anarchiques du monde rural vers les villes émergentes. Ce processus d'urbanisation a accéléré la perte d'unité et la fragmentation de la famille traditionnelle.

Dans les dernières décennies, la famille en tant qu'unité de base de la société, a été profondément modifiée dans le cadre de la société postindustrielle. L'apparition de l'individualisme, paradigme de l'idéologie néolibérale, l'a désignée comme une condition de réussite, et

qui incarnerait la productivité, l'efficacité, la rentabilité, la mobilité, le tout marqué par des rapports pragmatiques et utilitaires avec les autres. Cet ensemble apparaît aujourd'hui comme un nouveau système de valeurs. Donc, nous assistons autrement à la privatisation du domaine social, des services éducatifs et médicaux devenus des marchandises dans une société supposée être gérée par le Marché.

À mon sens, la réciprocité est essentielle à l'équilibre des rapports sociaux et au bien-être des individus d'une société. En effet, la solidarité et la réciprocité sont capitales pour le bon fonctionnement des relations entre les Hommes et le maintien du tissu social dans chaque société.

Toutes ces réflexions sont basées, entre autres, sur des observations et des expériences relatives à la solidarité au sein des peuples autochtones d'Amérique latine. Je me réfère aux contextes culturels de la région andine et à celui de populations du bassin amazonien péruvien.

En fait, mon affinité avec les terrains sus-cités me donne l'opportunité de me familiariser avec les visions du Monde propres à chaque société.

Or, il est essentiel de comprendre la vision du Monde dominante dans une société, afin d'apprécier ses pratiques de la solidarité.

Ainsi, la vision du monde est la perception que nous détenons tous du monde et de notre propre regard sur nous-mêmes. Cette vision conditionne nos rapports avec les autres et nos pratiques sociales de manière générale. Chaque culture possède sa vision du Monde. Celle-ci donne à l'individu du sens à sa vie. Enfin, la vision du Monde de tout un chacun influence la perception et la nature de sa propre place dans la société: elle offre des repères, des systèmes de valeurs qui permettent d'élaborer les rapports sociaux à l'intérieur de toutes les communautés humaines.

Par exemple, la vie des communautés du bassin amazonien est basée sur des valeurs communautaires. L'homme est considéré comme une forme de vie supplémentaire qui s'ajoute à toutes les autres formes de vie, ceci en sachant qu'il n'existe aucune hiérarchie entre les diverses formes de vie (plantes, animaux, humains). En effet, les rapports avec les autres êtres vivants sont basés sur le respect et la réciprocité. Ces règles de vie permettent d'établir l'harmonie, condition première à l'équilibre de la vie quotidienne de ces peuples.

En d'autres termes, le bon fonctionnement de la vie quotidienne est possible seulement dans le respect de cette dynamique d'interdépendance et de solidarité. **L'entraide comme pratique quotidienne.**

Donc, la nécessité vitale de préserver l'harmonie entre les êtres vivants est le but central de toute société humaine. Cet équilibre est

maintenu par la réciprocité entre les êtres et c'est la condition pour que tous les individus mènent une vie digne; ces pensées représentent la vision des peuples autochtones des Andes et du bassin amazonien. Effectivement, la dignité est le respect et la reconnaissance inconditionnels des femmes et des hommes, indépendamment de leurs origines, de leur condition sociale, de leur genre, ou de leurs systèmes de croyances et de valeurs.

Ainsi, la vie des Hommes de ces sociétés est conçue comme une unité, indissoluble avec le cosmos, la nature, les animaux et les végétaux. **Enfin, la vie est perçue comme un acte d'entraide permanent entre toutes les formes de vie.**

Alors, l'identité se construit collectivement; chacun a besoin des autres pour se construire et s'affirmer, au sein de sa société. **Personne ne peut se construire seul.**

Par contre, l'individualisme, le calcul, le pragmatisme et l'utilitarisme qui règnent souvent au cœur des relations humaines, dans les sociétés occidentales modernes, n'ont pas leur place, dans la conception du Monde de ces peuples indigènes.

Cet esprit de collectivité et ces systèmes de valeurs expliquent pourquoi les sociétés autochtones des Andes et de l'Amazonie sont autant soudées. Ces dernières ont su, par ailleurs, maintenir pendant des siècles leurs systèmes familiaux et leurs modèles de

société, ceci malgré les quelques modifications, adaptations et mutations engendrées par les influences culturelles externes.

Un exemple qui illustre bien l'importance capitale de la solidarité chez les peuples andins est le châtimeur réservé aux individus qui violent les règles de la vie communautaire. Ladite punition consiste à condamner le coupable à devenir une sorte d'orphelin «Huaccha». En effet, orphelin, car le coupable en question est expulsé de la communauté et condamné à une amère solitude, loin de toutes rencontres des autres membres de sa communauté. Or, dans ces cultures, la solitude est apparentée à la véritable misère. Elle est perçue comme la pauvreté la plus noire et dure. Enfin, l'isolement et le déracinement social du coupable peuvent être assimilés à sa «mort sociale». Cela nous amène à comparer cette solitude, tout en gardant la spécificité des contextes, avec les effets pervers subis par les personnes âgées des sociétés occidentales, se retrouvant, dans la majorité des cas, face à elles-mêmes.

Alors, le concept de misère à dimension humaine ne renvoie pas essentiellement à l'absence de biens matériels. Nous parlons de misère spirituelle lorsqu'un individu est privé de contact avec son prochain; ainsi est-il privé des reconnaissances sociales, essentielles pour construire son identité, sa place au sein de sa société.

En résumé, les reconnaissances sociales sont déterminées par l'ensemble des échanges permettant le partage et porteuses de

reconnaissance mutuelle; elles sont représentées par les personnes qui font partie du même groupe social ou ethnique.

Par ailleurs, dans le contexte de la globalisation actuelle qui touche nos sociétés contemporaines, nous assistons aux impacts quotidiens de la destruction du marché du travail et de tous ses effets pervers sur le tissu social. Dans le cas de l'Europe, on estime à 26 millions le nombre de chômeurs, un chiffre aberrant qui concerne plus particulièrement des pays comme la Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Angleterre, l'Espagne, la France ou l'Italie, des pays qui partagent cette dure réalité.

Dans le cas de l'Espagne par exemple, 57% des jeunes n'ont pas de travail. Nous parlons alors de la destruction de perspectives du futur, du «sacrifice» d'une génération. Ainsi, le système capitaliste, glorifié par certains gouvernements européens, a causé des dégâts irréparables.

Cependant, en Espagne, la solidarité familiale et le système d'entraide ont permis à certains jeunes de survivre à cette crise du marché de l'emploi. Les jeunes marginalisés ont également souvent dû opter pour des modes de vie communautaire précaires, pour des logements en colocation, dans des conditions difficiles.

L'émigration massive européenne que l'on voyait parfois comme une tendance du passé, est à nouveau à l'ordre du jour. Les émi-

grants, d'origine grecque, espagnole, portugaise, anglaise, irlandaise, italienne ou française sont de retour. Ces jeunes émigrants cherchent, en quittant leurs terres natales, à retrouver dans les pays d'Europe du Nord et dans les «pays émergents», une vie moins précaire et une perspective de futur.

Une dernière question guide notre réflexion, à savoir quelle est l'importance de la solidarité et du lien familial, dans ce contexte européen de crise économique et identitaire?

Dans les pays en question, la famille, en tant qu'institution, peut-elle être considérée comme une bouée de sauvetage et un moteur pour les jeunes sans emploi, comme c'est le cas en Espagne?

Nous constatons, dans le contexte de ces pays, que deux visions du Monde se confrontent: une vision individualiste et une autre plus collective et communautaire. Cette confrontation symbolique est vive, car les idéaux individualistes sont sans cesse prônés et instrumentalisés par les industries et le monde du travail. Cependant, en même temps, c'est aussi la possibilité de faire appel à des ressources humaines pour redéployer de nouveaux rapports sociaux, de nouvelles formes de solidarité, de repenser le sens que nous donnons à notre vie, par rapport à l'économie. Enfin, la possibilité de tisser des nouveaux liens afin de retrouver des nouvelles valeurs pour redéfinir une autre manière de vivre.

Finalement, la grande question, face à des sociétés capturées par une sorte de colonisation de l'imaginaire véhiculée par la publicité, celle-ci conditionnée par la vie quotidienne cadrée dans une société de consommation, est de décider: *Comment valoriser le savoir-être dans nos rapports de tous les jours?*

Par ailleurs, le métissage culturel de mise dans les grandes villes européennes est porteur de systèmes de valeurs communautaires au niveau économique, social et culturel qui résistent à ces influences néolibérales. Par exemple, l'entreprise familiale est encore d'actualité et très importante, notamment pour les familles asiatiques.

Ainsi, toutes les nations asiatiques émergentes et très puissantes financièrement dépendent en partie de ces réseaux de migrations à travers le monde. La civilisation chinoise, entre autres, possède un impressionnant tissu social qui intègre trois générations. Or, le développement d'un pareil tissu est le fruit de rapports communautaires et familiaux étroits et d'un culte millénaire des ancêtres. De manière générale, les migrations asiatiques constituent donc, aujourd'hui, un réseau formidable sur le plan social, culturel et économique.

À l'inverse, dans certaines sociétés occidentales, on part de l'idée que la réussite est individuelle. Dans cette même idée, le pragmatisme, l'utilitarisme, la rentabilité et l'efficacité sont les concepts-clés de la réussite et de l'accomplissement de soi.

Cette vision du Monde réduit les rapports humains à des rapports de rentabilité matérielle, qui prennent sens uniquement dans une société de consommation où l'argent est un moyen fondamental d'intégration sociale.

L'individualisme dans le monde occidental a été promu très fortement dans les dernières décennies, grâce/ou à cause de l'idéologie néolibérale dominante. Effectivement, la prospérité matérielle donne du sens et est alors parfois synonyme de réussite. Dans cette perspective de compétition permanente, l'institution familiale et les valeurs collectives sont passablement marginalisées et fragilisées. La réussite est celle de l'individu.

Lorsque l'individualisme règne sur le mode de vie des membres d'une société, le sens initial de certains concepts du collectif est bouleversé. En effet, les concepts de *liberté*, *rentabilité*, *efficacité*, *efficience*, *pragmatisme* prennent un autre sens.

«Personne ne se construit tout seul... Nous avons tous besoin des autres pour bien vivre.»

Imaginer l'individualisme comme concept-clé et comme paradigme à la base du fonctionnement de la société moderne, est une des plus grandes aberrations concevables. Un excès d'égoïsme ne peut que nous amener à des modes de vie pathologiques.

Un des grands défis contemporains, pour l'espèce humaine, est de préserver le tissu social. Aider les autres, être solidaire avec autrui nous permettra toujours de retrouver le sens de notre existence et le mieux-vivre en communauté dont nous avons tous besoin.

Je vous remercie de votre participation à cette réflexion, en espérant que celle-ci puisse inciter à des actions solidaires.

UN BÉNÉVOLE PARMIS D'AUTRES

PAR JEAN-PIERRE DUTRUIT
BÉNÉVOLE, PERROY

Enseignant, j'ai «fonctionné» pendant 6 ans comme médiateur dans un groupement scolaire. Quelle expérience! Positive, mais pas de tout repos. Maintenant, je suis transporteur bénévole depuis quelques années.

Etre bénévole est-ce un moyen et/ou un besoin?

- Ça «passe» le temps, ça m'occupe (je suis à la retraite)
- Je fais une bonne action (donc je suis bien... dans le fond)
- Les autres ont besoin de moi (et moi n'ai-je pas besoin d'eux?)

Je me demande souvent pourquoi il n'y a pas plus de bénévoles et, parfois, pourquoi il y en a autant!

Est-ce du temps «perdu»?

Dans ce cas-là, il faut vite arrêter.

Non, le bénévole a son rôle à jouer. S'il n'est pas retraité, c'est magnifique, mais s'il l'est, c'est encore mieux!

Peut-être suis-je bénévole parce qu'on me dit toujours: «merci beaucoup»... et je suis prêt à répondre «c'est moi qui vous remercie!» Ce serait un manque de tact, mais dans le tréfonds de l'être humain se cachent parfois des ressentiments obscurs.

Les motivations des bénévoles peuvent être multiples, mais ce qui compte, c'est que cette «institution» perdure, et les raisons importent peu.

Le bénévole l'est-il vraiment?

Oui, bien sûr, puisqu'il fait quelque chose sans être rémunéré, sans obligation(s), gracieusement, de son bon vouloir. Il donne de son temps, de sa patience, de sa sympathie à des personnes qui en ont besoin.

«N'oubliez pas que la main qui donne est toujours au-dessus de celle qui reçoit»

Chères amies, chers amis bénévoles, merci pour tout ce que vous faites.

Vous n'êtes pas irremplaçables... mais presque.

MA MOTIVATION: AIDER ET EXPRIMER MA SOLIDARITE

PAR JEAN-PAUL RUCHET
BÉNÉVOLE, ST-PREX

J'ai commencé à donner de mon temps et de mon aide sur la demande d'un ancien membre bénévole. Cette action m'a toujours intéressé, mais j'ai attendu d'avoir du temps et la possibilité de m'engager.

Cet engagement devait me permettre de consacrer mon temps aux personnes qui ont besoin d'aide et de faire de nouvelles connaissances. J'ai tout de suite été surpris par le contact que l'on peut avoir avec cette population de personnes souvent très âgées et qui apprécient les services que l'on peut leur fournir.

Il y a des dames et des messieurs qui ont besoin que l'on s'occupe d'eux, par une présence, une visite, et le rendez-vous journalier lors de la distribution des repas est un lien qu'ils apprécient.

J'ai en premier lieu assumé la distribution de repas chauds à domicile, par tous les temps, selon un tournus; durant une semaine, nous faisons le tour du village et apprenons à connaître ces personnes qui ont besoin quotidiennement de repas chauds. Ces repas, entre 15 et 20 par jour de semaine, sont préparés dans le village voisin, à Etoy, dès 11h00.

Un petit mot en passant, un peu d'aide, un sourire et nous poursuivons notre parcours vers d'autres domiciles. Nous finissons, pour

chacun, à connaître les petits trucs pour les soulager, les clés, le coup de sonnette, la table de la cuisine et même l'ouverture des petits récipients de soupe ou de dessert.

Par la suite, le service de l'entraide m'a proposé de faire aussi des transports pour des personnes à mobilité réduite. Il est clair que cette fonction demande un peu plus de temps et d'initiatives: rendez-vous à respecter, aide à la mobilité, mais ces trajets me permettent de discuter avec des personnes souvent isolées.

Il y a les rendez-vous pour les dialyses, qui sont de grosses contraintes, les rendez-vous pour les radiothérapies journalières, les séances aux unités d'accueil temporaire pour les personnes qui souffrent de la maladie d'Alzheimer, les différents services lors de consultations médicales, et même quelques transports pour les achats.

Je poursuivrai ce bénévolat tant que ma santé me le permettra, car il est important que l'on garde le contact avec cette population, et c'est une occupation gratifiante.

Dans la région de St-Prex, l'Entraide est une organisation bien suivie et appréciée des utilisateurs et des personnes qui œuvrent pour elle et j'apprécie la rencontre annuelle, lors d'un souper, avec toutes ces personnes actives.



BRÈVE RÉFLEXION SUR LA SOLIDARITÉ

PAR MARC-HENRY SOULET
PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE
UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

Personne ne revendique aujourd'hui le droit à l'insolidarité. La solidarité, au contraire, est une vertu que tout le monde s'arrache. Quoi de commun pourtant entre la fraternité et la dette, entre l'engagement pour autrui et la sécurité sociale, entre l'idéal d'une commune humanité et la justice redistributive?

En fait, il n'y a pas d'équivalence entre ces formes de solidarité. Comment, par exemple, pouvons-nous réellement penser qu'il existe une interchangeabilité de la solidarité entre, d'une part, des relations sociales interpersonnelles exprimant soutien et reconnaissance et, d'autre part, un quasi-contrat porté par des politiques publiques traduisant un souci de cohésion sociale et de redistribution des richesses? Ainsi, la bonne volonté ne s'oppose pas au système public de solidarité quel qu'il soit; d'une manière ou d'une autre, elle est toujours peu ou prou partie prenante d'un système sociétal de solidarité. En ce sens, ne convient-il pas davantage de raisonner en termes de coopération conflictuelle que de vases communicants? Il n'est pas envisageable en effet de concevoir un transfert pur et simple d'un registre de solidarité à un autre, chacun d'entre eux reposant sur des principes différents.

Plus fondamentalement, ces formes de solidarité se supposent mutuellement et de leur rencontre naît un effet synergétique indispensable au maintien de la cohésion sociale. D'une part, l'existence et la vitalité de la solidarité humaniste (les formes courtes, immédiates et personnalisées) sont fortement dépendantes de la solidarité fonctionnelle (les formes longues, médiatisées par des institutions et impersonnelles), notamment des vecteurs de droit et d'égalité sur lesquels cette dernière s'est construite dans les États-providence. De l'autre, l'abstraction de la solidarité fonctionnelle encourt, sans garde-fous, les risques d'une désocialisation marquée par l'indifférence individualiste et l'impersonnalisation des relations sociales que vient justement pallier la solidarité humaniste.

Se pose alors une question, sous-jacente à l'ensemble des réflexions sur la solidarité: celle de la mise en cohérence de ces formes différentes de solidarité, afin qu'elles contribuent du mieux possible à améliorer le vivre-ensemble. Celle-ci se double toutefois d'une autre interrogation: qui a charge ou doit être l'élément structurant d'une telle articulation?

LA SOLIDARITÉ SE TRAVAILLE ET SE CULTIVE

La solidarité n'est pas extra-mondaine. Et si elle est une loi immanente à la vie sociale, elle n'est pas pour autant inscrite dans la nature humaine, elle est avant tout une affaire de projet. La solidarité est bien sûr une valeur, mais une valeur qui n'a de valeur que si elle se réalise et que par ce en quoi elle se réalise (même si sa réalisa-

tion ne peut prétendre épuiser sa valeur). Cependant, la mise en pratique de la solidarité ne suffit pas. La solidarité en acte n'a socialement de sens que si elle est garantie, que si sa concrétisation se double de sa continuité. Autrement dit, la solidarité est une pratique qui ne prend sa valeur que lorsqu'elle se transforme en obligation. Cette obligation peut être de nature civile, régie par le droit. Engageant une responsabilité collective, elle relève alors du politique. Elle peut être une obligation de conscience, sans autre sanction que celle que l'être humain s'impose. Engageant une responsabilité individuelle, elle relève alors de l'éducatif. Chaque régime de solidarité se doit en sens de transformer une valeur en un système, une vertu en une obligation, de conscience ou juridique selon les configurations, et en même temps de produire un savant équilibre entre ces deux formes d'obligation pour permettre la double garantie, politique et morale, de la traduction de la solidarité en acte. C'est en ce sens que la production de la solidarité est une activité indispensable de la société sur elle-même, indispensable car rien n'est en ce domaine plus improductif, du point de vue de la cohésion sociale et du bien-être collectif, que l'aléatoire et l'arbitraire.

LA SOLIDARITÉ NE SE JOUE PAS UNIQUEMENT DANS L'ICI ET MAINTENANT

La solidarité déborde le cadre du présent. N'avons-nous pas ainsi conscience d'être responsables devant nos enfants et de devoir leur léguer un monde vivable? «La Terre ne nous appartient pas.

Nous n'en sommes que les locataires». Toutefois la solidarité s'inscrit dans un cadre plus large encore que celui de nos seuls enfants (cette formulation apparaît même un tantinet égoïste et en fait peu porteuse de solidarité). Il faut en effet concevoir que nous sommes en même temps créanciers et débiteurs en ce domaine. Créanciers, car nous avons reçu en dépôt un héritage que nous devons transmettre à nos successeurs en faisant en sorte que celui-ci ne se détériore pas ou ne se réduise pas. Débiteurs aussi, car cet héritage reçu, comme toute donation, suppose, en même temps que d'en accepter les intérêts, d'en endosser les charges. «Le mort saisit le vif», pour reprendre une expression désormais classique¹, signifiant en quelque sorte que l'héritage s'impose à l'héritier et le contraint et ceci solidairement. Nous sommes dès lors liés moralement et pratiquement aux autres. Nous sommes socialement in solidum.² Nous sommes ainsi responsables devant nos «consociés» du type de société et des formes d'inégalités que nos parents, grands-parents et aïeuls nous ont légués. De la même manière, nous sommes responsables du type de société et des formes d'inégalités que nous allons nous-mêmes léguer à nos enfants, petits-enfants et plus largement descendants. Nous ne pouvons totalement ni restaurer une société parfaite, ni en reconstruire une. Nous sommes en ce sens durablement et pleinement mutuellement débiteurs devant nos contemporains et devant nos successeurs. Aussi cette dette indépassable nous pousse-t-elle à un devoir de solidarité que nous devons transformer en un système de solidarité cherchant à com-

penser le plus loin possible, et toujours, les inégalités existantes. Nous devons assumer la responsabilité d'être solidaires, c'est-à-dire de partager la jouissance d'un héritage avec ceux de nos contemporains qui ont été lésés dans la transaction.

Cette responsabilité s'opère, dans nos sociétés, par la médiation de l'État en tant qu'instrument chargé de la mise en pratique et du règlement fonctionnel des modalités de remboursement de cette dette, qui prend la forme des systèmes de protection sociale et d'assurances sociales. Mais un régime de solidarité ne peut être que formel, ne peut être supporté que par des relations objectives. Il a besoin, pour prendre réalité aux yeux et dans les actes des membres d'une société, d'être légitimé par un ensemble de valeurs, d'être soutenu par un argument moral. D'où le fameux facteur X de Charles Gide, quel que soit le nom dont on le dote, charité, fraternité, humanité, sympathie ou esprit de service. Cet auteur, fondateur de l'économie solidaire avant la lettre, insistait sur le fait que la solidarité conçue comme dette avait besoin d'un adjuvant moral car, à elle seule, elle ne pouvait tout expliquer. C'est à l'éducation qu'échoit en ce sens la lourde tâche de cultiver cette responsabilité à la solidarité.

¹ Bourdieu P., «Le mort saisit le vif» in Actes de la recherche en sciences sociales, n°32-33, 1980.

² Le mot solidarité provient étymologiquement de l'expression latine in solidum utilisée dans le domaine juridique pour parler d'une dette collective dont chacun est juridiquement responsable.

LA SOLIDARITÉ SE DISCUTE

De même qu'il existe une pluralité d'intérêts, souvent contradictoires, entre différents acteurs appelant une négociation des intérêts, il faut concevoir une pluralité des objets de solidarité, parfois contradictoires, voire concurrentiels, liée à une double caractéristique des sociétés contemporaines :

- 1) la solidarité devient de plus en plus choisie (nous choisissons de qui nous nous sentons et nous voulons être solidaires);
- 2) les normes sociales deviennent de plus en plus relatives, elles se démultiplient en même temps qu'elles coexistent plus ou moins pacifiquement.

Le monde moderne, en défaisant l'unité, produit de la pluralité. La société devient plurielle et, par voie de conséquence, l'individu aussi. Il brise sa propre unité, se fractionne et se voit contraint de gérer sa pluralité : pluralité d'appartenances et donc pluralité de moi aussi. Si l'on pose en effet que la solidarité caractérise une forme d'intégration dans les groupes, à partir du moment où les appartenances deviennent plurielles, à partir du moment où la norme est d'appartenir à plusieurs groupes, inmanquablement les solidarités qui vont en résulter vont entrer en interaction, voire parfois en contradiction. Nous voyons ainsi émerger des conflits de solidarité, des conflits entre des réalités différentes dont l'individu se sent solidaire des unes comme des autres. Cette solidarité élective et ce relativisme

normatif font de la négociation valorielle un des enjeux centraux contemporains. Les valeurs deviennent discutables, ou plus justement objets de discussion. Dès lors la solidarité ne peut plus être considérée comme un allant de soi; au contraire, elle va se caractériser par sa dimension réflexive et non plus par sa seule dimension factuelle.

Un régime concret de solidarité concrétise en ce sens un compromis entre des principes de solidarité ayant pour support constant une négociation valorielle; il implique un travail normatif à même de faire de la solidarité à la fois un objet sur lequel il est possible d'agir et un système qui contraigne ou invite à agir. Car en matière de solidarité, pour que celle-ci forme système et puisse être garantie, il est nécessaire qu'il y ait une adhésion normative de la collectivité qui ne peut passer que par l'existence d'un espace public de discussion et de délibération pour permettre l'émergence d'une forme de consensus qui ait prétention à l'universalité. Il importe, je crois, de prendre acte analytiquement de cette prise de conscience du caractère désormais «discutable» de la solidarité pour parvenir à un système partagé articulant et mettant en cohérence différentes conceptions et différents registres de la solidarité. En d'autres termes, une telle mise en débat est caractéristique d'une nécessité de réorganiser les principes normatifs et pratiques de la solidarité ainsi que leur articulation, au centre autant de la cohésion sociale que de la prise en considération mutuelle de chacun par chacun.

LE TROU NOIR DE LA SOLIDARITÉ

L'histoire théorique de la solidarité a vu se croiser, sans toujours s'opposer, deux dimensions de la solidarité, l'une basée sur le principe de similitude, l'autre sur le principe de complémentarité. La première réfère directement à l'idée d'union et de lien entre semblables inscrits dans une même totalité. Le prix de la cohésion sociale repose sur cette idée de commune appartenance à un monde. La solidarité peut être non réciproque puisque le bien premier est la préservation de ce monde commun. La seconde repose sur une conception de l'incomplétude de l'être humain en société. En ce sens, la solidarité qui nous lie, par-delà en même temps qu'en raison de nos différences, est marquée à la fois par l'interdépendance et par la complémentarité.

Mais, derrière cette dualité de la solidarité, il est peu, voire pas du tout, évoqué ce qui permet d'expliquer en quoi nous pouvons être solidaires de réalités auxquelles nous sommes totalement étrangers et avec lesquelles, en même temps, nous n'avons aucun lien d'interdépendance. En d'autres termes, par-delà la solidarité comme lien d'union entre semblables et la solidarité comme lien d'interdépendance entre dissemblables, est demeurée ouverte la question de la solidarité comme lien d'assistance envers des différents. Qui plus est quand ces différents sont des surnuméraires.

Prenons une métaphore pour expliquer cela, métaphore empruntée au sport. Quand un entraîneur sportif dit que son équipe devra faire preuve de solidarité pour affronter l'équipe adverse, il veut à la fois dire

- 1) que tous les joueurs devront faire front, se serrer les coudes, se fondre dans le groupe, faire corps de façon à ce que l'équipe soit unie, soit une
- 2) et que chacun devra à son poste être le meilleur possible, que chaque joueur devra remplir sa tâche au maximum de ses compétences de façon à ce que l'équipe soit équilibrée, qu'il n'y ait pas de trou, qu'elle fasse preuve d'une grande complémentarité sur la base de la différenciation de chacun des postes et des joueurs.

Mais ces deux registres de la solidarité laissent de côté les remplaçants. Non pas ceux qui sont inscrits sur la feuille de match – car eux, en tant qu'armée de réserve, comme le Lumpenproletariat, sont susceptibles de jouer en fonction du coaching de l'entraîneur et donc peuvent à la fois se sentir membres d'un groupe dont ils sont stratégiquement retirés, en même temps qu'être symboliquement associés à celui-ci en cas de victoire ou de défaite, et être et se penser comme complémentaires malgré leur non-contribution conjoncturelle – mais les «coiffeurs», ceux qui font banquette dans les tribunes avec, au mieux, comme symbole d'une appartenance commune avec leurs collègues qui jouent, le costume du club sur le dos. Quelle solidarité faire valoir pour ces joueurs qui ne jouent pas, si une telle situation s'éternise? Non l'appartenance au groupe puisqu'il n'y a plus réellement communauté de vie. Non leur compétence à s'inscrire dans la tactique de jeu puisqu'elle est durablement

non mise à l'épreuve. La plupart du temps, dans cet exemple sportif, la rupture est rapidement consommée et chacun convient qu'il vaut mieux pour le joueur comme pour le club, se séparer pour négocier au mieux la valeur sportive du premier sur le marché. Mais une telle défausse n'est pas de mise en matière de solidarité au plan sociétal. Il importe de trouver une solution interne.

Le trou noir dont il est ici question est celui d'une solidarité basée sur une asymétrie structurelle de la relation alors que la solidarité, usuellement, fait implicitement référence à une dépendance mutuelle. Comment être solidaire de ceux qui sont à la fois non-semblables et non-contributeurs? Que faire de ceux qui sont et différents et «inutiles au monde»? En fait, la nature profonde de la solidarité comme valeur et comme pratique tient du mode de reconnaissance d'autrui puisqu'elle varie selon la réponse donnée à qui est autrui dans une société donnée. Le défi actuel de la solidarité est de prendre en considération la différence non contributive, de penser l'acte solidaire non plus avec un autre même mais avec un autre différent, engageant de ce fait une responsabilité pour un autrui qui, a priori, ne nous est rien et ne vaut rien. Le vrai défi de la solidarité devient en quelque sorte «l'étranger», l'autrui radical. L'enjeu est d'importance, car éthiquement et socialement la société joue son unité dans le règlement de la question des «coiffeurs». La façon dont elle aménage une place pour ceux qui n'ont ni utilité, ni valeur, est en effet au cœur du principe sur lequel repose sa cohésion.

UN TROISIÈME TYPE DE SOLIDARITÉ

Dès lors, il semble nécessaire de convoquer une troisième forme de solidarité, à côté des deux formes canoniques, non liée à des contextes particuliers, mais fondamentalement intrinsèque à l'idée même de solidarité, comme le sont le lien d'union entre semblables et le lien d'interdépendance entre dissemblables. Chacune d'entre elles peut être renvoyée plus spécifiquement à une sphère particulière de la société dont les logiques de fonctionnement et les ressources de légitimité diffèrent les unes des autres et qui est portée par des valeurs incomparables à celles des autres. Chacune de ces formes de solidarité est donc supportée par des principes hétéronomes et insuffle en ce sens des produits différents au sein de la société. Ces principes et produits, les uns autant que les autres, sont vitaux au fonctionnement équilibré de la société. Toute domination d'une sphère sur une autre, traduite par la prégnance d'un principe dans une sphère dont elle ne relève pas originellement, engendre des dysfonctionnements coûteux à court ou moyen terme, voire fait encourir des risques à la pérennité de l'équilibre social. Il est possible de représenter ces solidarités et leurs caractéristiques dans le tableau ci-après.

Dans une telle configuration sociale, émergent deux grands registres de production de la solidarité: primo, l'éducatif qui, en tant qu'instance de moralisation, d'une part, produit l'adhésion aux normes collectives en même temps qu'elle donne la possibilité cognitive d'agir

Type	Pôle	Principe	Produit
Solidarité d'intérêts complémentaires	Économique	Efficacité	Production de richesse et protection
Solidarité d'identité commune	Social	Cohésion	Appartenance et conscience de soi
Solidarité extrême ³	Éthique	Responsabilité pour autrui	Reconnaissance et dignité

sur leur contenu, d'autre part, génère des idéaux sociaux partagés en même temps que révisables; secundo, le politique qui, en tant qu'instance de régulation, est producteur, d'une part, de justice sociale, d'autre part de sécurité ontologique. De même, se distinguent deux acteurs centraux dans la production pratique et normative d'un régime concret de solidarité:

- 1) L'État qui, abandonnant toute prétention régaliennne, devient l'animateur et l'arbitre de l'articulation et de la mise en cohérence des formes de solidarité, notamment en instaurant et structurant un débat public en vue de produire un consensus normativement partageable sur la nature du régime de solidarité. L'État est ainsi à concevoir comme un instrument engagé dans l'élaboration de compromis de solidarité entre les différentes sphères.
- 2) L'associatif qui, en tant que médiation instituante, constitue un lieu de passage de la sphère privée à la sphère publique par l'entremise d'une relation interpersonnelle et devient ainsi le lieu de jonction d'un lien social horizontal et d'un lien sociétal vertical.

En interaction avec les pôles économique, social et éthique, l'associatif représente un garant d'expression pluraliste des besoins, attentes et valeurs en même temps que l'espace concret d'expérimentation de l'ouverture à Autrui.

³ Je reprends ici la dénomination utilisée par Vivianne Châtel: «La solidarité: une exigence de «responsabilité-pour-autrui»?» in Soulet M.H. (s/s la dir. de), La Solidarité: exigence morale ou obligation publique, Fribourg, Academic Press Fribourg, 2004.



LE BÉNÉVOLAT: DANS QUELLE PERSPECTIVE ÉTHIQUE?

PAR CARLO FOPPA
PHD, CONSULTANT EN ÉTHIQUE

1. QUELQUES MALENTENDUS EN GUISE D'INTRODUCTION

En parcourant la littérature sur la question du bénévolat, il est assez frappant de constater au moins deux traits communs.

En tout premier lieu, la société contemporaine est souvent décrite comme étant une société individualiste, mercantiliste, une société du capitalisme global. «Ainsi le bénévole apparaît-il donc volontiers comme le possible sauveur d'un modèle social abîmé: par sa force morale, il est censé pallier les faiblesses morales d'une société cupide et individualiste».¹

Le bénévole se voit donc investi d'une mission salvatrice, d'un rôle quasiment révolutionnaire et certainement anti-capitaliste dans une vision du monde pour le moins vaguement manichéenne. Face à de telles simplifications plus ou moins généralisées dans la littérature sur le sujet, la prudence et la modestie sont de mise, ne serait-ce que par respect du bénévole lui-même qui, peut-être plus simplement, souhaite aider les autres par conviction personnelle. Pire, il pourrait même se sentir investi d'une mission que lui confient des savants qui dissertent sur son activité bénévole.

Car finalement on peut se demander si parmi les tâches attribuées aux bénévoles, figure également celle consistant à lire la littérature qui les concerne...

¹ Châtel, T., Le bénévolat, un don?, in *Ethica Clinica*, n.60, 2010, p.6

En deuxième lieu, il faut relever un autre *a priori* récurrent contre lequel on se heurte, à savoir la stigmatisation de la solitude, qui, évidemment, va de pair avec la société contemporaine peinte comme la pire de toutes, une société qui rejette et abandonne, qui se nourrit des standards de beauté et d'efficacité éphémères.

Certes l'isolement social existe bel et bien, mais là où il faudrait faire preuve, une fois de plus, de prudence, c'est lorsque toute forme de solitude est d'emblée perçue comme pathologique ou en tout cas comme situation à éviter.

Cette perception s'appuie également sur des observations cliniques en ma qualité de consultant en éthique : aussi bien dans les maisons de retraite pour personnes âgées (Etablissements Médico-Sociaux, EMS) que dans les soins à domicile, il est assez rare d'assister à la valorisation de la solitude. Encore plus rarement, celle-ci peut être perçue par le professionnel de la santé comme un choix libre du sujet. Le risque qui nous guette ici est celui de l'imposition forcée de la bienfaisance non souhaitée, au détriment de l'autonomie de la personne. Et tout professionnel de la santé sait pertinemment, et empiriquement, que cette imposition est vouée à l'échec.

Loin de nous l'idée de nier que le capitalisme globalisé actuel dans lequel baignent nos sociétés soit une mystification idéologique ; mais nous devrions nous demander quelle est la part de responsabilité de chacun dans cette dégénérescence, car, après tout, si nous en sommes là, c'est que nous n'avons pas voulu faire autrement. Le primat de l'intérêt individuel sur celui de la collectivité n'est pas

un produit de l'évolution ou un simple hasard de la nature, mais la conséquence logique de nos actes et/ou omissions et, en tant que tels, nous devons assumer notre part de responsabilité.

Par ailleurs, la vision pessimiste de la société contemporaine mise en exergue dans la littérature sur le bénévolat semble passer volontiers sous silence l'existence de professionnels qui s'investissent souvent corps et âme pour les moins bien portants.²

Face au vieillissement de la population dans nos régions, les structures permettant le maintien à domicile des personnes âgées peinent à suivre et les EMS ne suffisent pas, mais tout ce monde-là composé de professionnels fait un travail remarquable – rémunéré bien entendu – qui va à l'encontre, justement, de l'individualisme soi-disant généralisé de la société actuelle.

Cette première conclusion nous permet donc de nuancer les propos de plusieurs auteurs ayant tendance à définir notre société comme étant purement individualiste et ayant oublié des valeurs comme la solidarité et le don. Certes la Suisse ne brille pas au niveau européen pour être le pays avec le plus de donateurs d'organes et, semble-t-il avec un excès de bénévoles. Mais d'une part, la société dans laquelle nous vivons, c'est bien nous qui l'avons construite (une fois de plus par actes et/ou omissions) et nous en sommes donc du moins en partie responsables. D'autre part, malgré une tendance marquée vers l'autonomie individuelle qui finit parfois par glisser dans l'individualisme, notre politique étatique s'investit énormément dans la prise en charge des personnes âgées,

et des structures comme les EMS et les soins à domicile sont le témoignage concret de cet investissement. Au-delà des structures et des politiques d'Etat, il y a des gens qui s'investissent sérieusement dans des professions qui demandent tout de même une forte motivation, au vu notamment du peu de retour sur investissement – pour employer un terme bien à la mode dans notre société globalisée.

Cela étant, on peut maintenant se demander quelle est la meilleure perspective éthique pour appréhender l'action bénévole.

2. DANS QUELLE PERSPECTIVE ÉTHIQUE PEUT-ON SITUER L'ACTION BÉNÉVOLE ?

L'action bénévole se caractérise par son aspect libre, sa volonté bienveillante et une apparente absence de contrepartie.

Il est intéressant de relever que la traduction italienne du mot «bénévole» met l'accent sur la volonté : «volontariato»; de même en allemand le mot est traduit par «die Freiwillige», où la volonté est précédée par l'adjectif «libre»(frei).

À ce stade, une digression synthétique de philosophie morale s'impose.

Une intention bonne (bienveillante) et une volonté libre exercée de manière autonome, voilà des indices qui nous renvoient sans trop d'hésitation à Kant.³

L'éthique déontologique, dont il est l'illustre représentant, constitue une des principales théories éthiques prédominantes dans l'éthique appliquée contemporaine, l'autre étant l'éthique téléologique.⁴

Déontologie signifie, du point de vue étymologique, discours ou parole sur la nature du devoir (deon-ontos-logos); téléologie, pour sa part, discours ou parole sur le but et la finalité (télos-logos).

Dans *Philosophie morale* de Kant, le critère clé de la bonté d'une action est l'intention, et ceci indépendamment des conséquences, Kant étant très explicite sur cette question. Il importe également, dans sa pensée, de distinguer la personne humaine des choses ; il n'y pas de place, dans son système, pour quoi que ce soit d'autre (en se permettant une simplification nécessaire, les animaux, par exemple, tombent dans la catégorie des choses).

Les personnes ont une dignité du fait qu'elles sont libres et qu'elles exercent leur volonté de manière autonome. A l'inverse, les choses n'ont pas de dignité, elles ont un prix (ce qui les rend interchangeables, ce qui ne saurait être le cas pour les personnes), elles ne sont pas libres car elle sont soumises aux lois de la nature et n'ont aucune volonté. Par ailleurs, et c'est un truisme, les choses ne peuvent pas agir moralement.

Mais l'action moralement bonne, chez Kant, a ceci de particulier qu'elle est accomplie par amour de la raison (attribut qui est spéci-

² Il est bien entendu que nous parlons ici du bénévolat auprès des malades et non pas du bénévolat existant dans des associations, des syndicats, dans le domaine du sport etc.

³ Kant, E., Fondements de la métaphysique des mœurs, 1785

⁴ Dans l'impossibilité d'être exhaustif, nous nous tenons ici aux deux plus importantes traditions éthiques occidentales. Elles peuvent également se distinguer comme étant une morale du devoir (Kant) et les autres des morales du bien (depuis Aristote jusqu'à l'utilitarisme). On pourrait également mentionner le contractualisme, dont Rousseau est le premier représentant et John Rawls une version plus contemporaine.

fique à la personne) en répondant affirmativement à l'impératif catégorique qui nous impose, dans une de ses versions, de toujours traiter l'humanité comme une fin en soi et jamais simplement comme un moyen. Autrement dit, la pire atteinte à la dignité humaine serait l'instrumentalisation de l'autre.

Dans le système kantien, la garantie d'avoir accompli l'action bonne vient de l'absence de gratification car c'est justement cette absence qui fonde la spécificité de l'impératif catégorique. Toute action qui serait accomplie sur la base d'un impératif hypothétique⁵ (l'antithèse du premier) n'aurait absolument rien de moral pour Kant. La raison et la moralité vont donc de pair chez Kant pour qui la personne possède une dignité et une liberté; la bonté de l'action se jugeant sur la base de l'intention.

Il en va tout autrement pour l'éthique utilitariste qui est sans doute le modèle éthique téléologique le plus répandu (avec le déontologisme) dans notre culture.

La bonté de l'action se fonde, en effet, sur les conséquences que celles-ci produisent sur l'humanité en général.

Tout à l'opposé de la philosophie morale de Kant, l'utilitarisme⁶ accorde une place privilégiée à la souffrance et au bonheur. Alors que chez Kant, le critère d'appartenance à la communauté morale (c.-à-d. l'ensemble des êtres envers lesquels nous avons des obligations) est la raison, chez les utilitaristes – à partir de J. Bentham en passant par J.S. Mill jusqu'à P. Singer –, c'est la capacité de ressentir de la douleur et, a contrario, d'aspirer au bonheur.

Une action sera donc bonne, chez les utilitaristes, dans la mesure où elle contribue à maximiser le bonheur de tous, entendant par là tous les êtres sentants (animaux y compris) et non seulement les appartenants à notre espèce. A l'inverse, une action sera mauvaise dans la mesure où elle cause une souffrance ou empêche la réalisation d'un intérêt légitime.

On voit bien, selon cette perspective, qu'il ne s'agit pas d'accomplir une action par amour du devoir sous la pression de l'impératif catégorique, mais plutôt en se demandant dans quelle mesure l'action envisagée va accroître le bonheur général et minimiser les souffrances. La logique est donc plutôt celle des impératifs hypothétiques que celle de l'impératif catégorique.

ALORS LE BÉNÉVOLE: KANTIEN OU UTILITARISTE ?

Rassurons d'abord les lecteurs bénévoles (ou faut-il parler plutôt de bénévoles lecteurs?... comptons plutôt sur des lecteurs bienveillants!): la question est somme toute fort secondaire et académique, aussi bien l'excès de kantisme que celui d'utilitarisme sont des maladies qui se soignent très bien de nos jours...

Trêve de plaisanteries.

⁵ L'impératif catégorique est une injonction de la raison, tandis que l'impératif hypothétique aurait plutôt la forme «si je veux ceci, alors je dois faire cela» et nous l'utilisons, pour ainsi dire, dans tous les domaines de notre agir qui ne relèvent pas du domaine moral

⁶ Pour plus de détails exhaustifs, voir notamment: Canto-Sperber, M., La philosophie morale britannique, PUF, 1994 ainsi que Smart, J.J.C. et Williams, B., Utilitarisme. Le pour et le contre, Labor et Fides, 1997

On parle souvent du bénévole comme de quelqu'un qui agit sans obligation et sans contrepartie: en effet, personne ne l'oblige et il n'est pas rémunéré pour cela.

Dans cette perspective, il est vrai que la liberté de la volonté (bien illustrée par la traduction italienne et encore plus allemande du mot «bénévole») joue un rôle tout à fait déterminant. Dans ce sens, l'action bénévole se situe parfaitement dans la perspective de l'éthique déontologique: la volonté libre mène à l'accomplissement de l'action bonne. Le seul hic, c'est que l'action bonne n'est accomplie que par amour du devoir et, dans ce sens, il ne doit y avoir aucune gratification (Kant irait même jusqu'à affirmer qu'une gratification quelconque serait un signe d'action non morale). L'impératif catégorique, à la base de l'agir moral, n'accorde aucune place aux conditions: on ne fait pas telle chose en vue d'une autre («si ceci alors cela», impératif hypothétique), mais simplement parce que la raison nous la commande.

Or, il est tout à fait concevable d'imaginer que les bénévoles agissent tous par amour de la raison, mais:

- si tel était le cas, tous les êtres raisonnables seraient des bénévoles
- il n'est pas certain que les bénévoles agissent sans «retour sur investissement».

Et c'est surtout ce deuxième point qui paraît primordial. L'action du bénévole doit se concevoir comme un don à une tierce personne, généralement souffrante (comme on l'a évoqué plus haut, nous parlons ici du bénévolat dans le domaine de la santé/maladie).

Depuis les recherches anthropologiques sur le don (et le don d'organes ne fait pas exception), on admet généralement que tout don implique un contre-don, car sans ce dernier, la relation instaurée demeure foncièrement asymétrique (le donnant mettant le receveur en position de faiblesse).

On ne peut donc que pleinement partager la conclusion de T. Châtel lorsqu'il affirme que le bénévole «doit pouvoir assumer et avouer sans complexe ni fausse pudeur que cette relation lui procure un bienfait en retour qui le vivifie réellement».

La logique de l'éthique utilitariste semble donc mieux appréhender l'action bénévole dans la mesure où, indépendamment de l'intention (dans ce cas bonne), la conséquence contribue, et comment, au mieux-être de la collectivité, autrement dit au plus grand bonheur du plus grand nombre.

En conclusion, il n'est pas étonnant que des phénomènes de notre société soient teintés en égale mesure d'éthique déontologique et d'éthique téléologique. En effet, notre culture morale est une sorte d'hybride de ces deux écoles de pensée; et, par ailleurs, la théorie bioéthique du principisme (fondée sur les principes d'autonomie, bienfaisance, non malfaisance et justice) est un parfait héritage de Kant mais aussi de Mill.



QUI EST LE BÉNÉVOLE DE DEMAIN? LE CERNER POUR MIEUX IDENTIFIER LES LEVIERS DE SON ENGAGEMENT

PAR M^e MARTYNE-ISABEL FOREST, LL.M

DIRECTRICE DES AFFAIRES JURIDIQUES
RÉSEAU INTERNATIONAL FRANCOPHONE
VULNÉRABILITÉ ET HANDICAP

Dans un contexte social et économique marqué au coin du délitement du lien social, où ressurgissent durement fragilités, inégalités, exclusions, manque de ressources de tout genre et où, pour réaliser sa mission, l'État doit à l'avenir pouvoir compter sur l'engagement citoyen, il faut bien admettre que *l'absolue nécessité de défendre des valeurs collectives de solidarité et d'altruisme* est rappelée avec force et vigueur... voire promue! *Pas de retraite pour la citoyenneté!* Il nous faudra développer des pratiques solidaires pour contrer l'effritement de l'État-providence. Sans se montrer trop alarmistes par ailleurs, comment répondrons-nous en effet aux pressions qu'exerce sur les finances publiques le vieillissement de la population? Comment répondrons-nous à l'augmentation fulgurante des besoins en matière de santé et de services sociaux?¹ L'action bénévole – comme celle des proches aidants² –, est vivement encouragée et valorisée.

¹ Attention ici aux dérives que ces arguments peuvent produire: âgisme, comme lecture négative de la vieillesse, exclusion des personnes âgées, etc.: A. SÉVIGNY et A. FRAPPIER, «Le bénévolat 'par' et 'pour' les aînés», in CHARPENTIER, M. et al. (dir.), *Viellir au pluriel. Perspectives sociales*, PUQ, 2010, p. 431

² Il existe parfois des liens assez surprenants entre eux! Au Québec, l'exemple d'un crédit d'impôt remboursable pour avoir fourni des services de relève bénévole à un proche aidant, in: SERVICES QUÉBEC, Programmes et services pour les aînés, Archives nationales du Québec, 2013-2014 (www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/aines/Documents/guide_aines_francais_2013_2014_web.pdf)

Initiative fort intéressante à citer, notre voisine la France lance officiellement en 2014 un Plan ambitieux de *MOobilisation NAtionale contre l'ISolement social des Âgés* (MONALISA), optant essentiellement pour des solidarités de proximité, par la formation et le déploiement d'«équipes citoyennes», composées de bénévoles qui interviendront ensemble dans leur quartier, leur ville, leur village.³ Aux niveaux départemental et national, les défis consisteront à fédérer les parties prenantes, à mutualiser toutes les forces en jeu et à assurer la mobilisation dans la durée. Cette initiative s'inscrit dans un vaste projet de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, et trouve son aboutissement dans un instrument législatif innovant très certainement en regard des législations existantes à l'échelle internationale: *la Loi d'adaptation de la société au vieillissement*.⁴

QUE VEUT DIRE ÊTRE BÉNÉVOLE ?

Parmi l'ensemble des définitions classiques proposées par les uns et par les autres, retenons que le bénévole est une personne *extérieure* à la famille qui offre volontairement, librement et gratuitement des services utiles et appréciés et, le plus souvent, via des organismes à travers lesquels elle s'exprime, c'est-à-dire en participant à une action organisée et structurée, bien que ce ne soit pas toujours le cas.⁵ En effet, on sait qu'il existe des types de bénévolat, formels et informels, organisés et non organisés. On sait également que la plupart d'entre eux s'exercent actuellement en institution. La demande au domicile cependant s'accroît rapidement et pose

des défis particuliers et problématiques pour la pratique bénévole.

Le bénévolat couvre un large spectre d'activités allant de l'aide directe aux populations vulnérables par des prestations de services, au répit/dépannage, à l'organisation, à la supervision d'évènements, à l'administration d'organismes communautaires, à l'animation d'activités de loisirs et de conditionnement physique, etc. Tantôt, les bénévoles feront des visites et appels d'amitiés, du transport-accompagnement, tantôt ils se montreront vigilants au sein de leur quartier pour s'assurer de la sécurité de leurs pairs, participeront à la levée de fonds et, de plus en plus, seront appelés à occuper une place essentielle dans l'accompagnement de personnes en perte d'autonomie ou en fin de vie, agissant bien sûr en complémentarité avec les intervenants et les proches aidants. Soit donc, on veut participer à la vie civique, soit on veut rendre service. Dans tous les cas cependant, le bénévolat se manifeste «par le renforcement des liens, par l'insertion des personnes dans des réseaux de solidarité directe, par l'émergence de nouvelles façons de vivre ensemble et par l'enrichissement des rapports individuels et des rapports collectifs afin de contrer la solitude ou l'isolement.»⁶

Mais il semble que parmi l'ensemble des formes d'expression citoyenne, celle de l'engagement bénévole représente encore l'une des plus méconnues. Le dénombrement des bénévoles, l'identification et l'évaluation de leur contribution restent très difficiles à effectuer parce que la notion même de bénévolat serait plurielle.

On ne lui accorde pas tous le même sens. Voici celui proposé par Laroche:

«Une relation d'aide entre deux acteurs ou plus, différenciés par des rôles respectifs de donateur et de bénéficiaire, dans l'exercice desquels le premier refuse du second ou d'un tiers toute compensation monétaire pour son action et ne subit, pour ce faire, aucune contrainte extérieure autre que celle qu'il accepte lui-même suivant ses propres choix.»⁷

Permettez-moi, en aparté, d'attirer votre attention sur la distance qui sépare la définition et l'expérience du proche aidant et du bénévole dans la mesure où, pour cerner ce dernier, on renvoie à des principes de *liberté d'action, de gratuité, de souplesse et de non-équivalence*.⁸ La logique du don, bien qu'au centre de toutes les définitions présentées, est peut-être équivoque... À dire vrai, «le geste bénévole prend plutôt la forme d'un mouvement circulaire où donner, rendre et recevoir se conjuguent au même temps».⁹

LES ENJEUX ET LES DÉRIVES POTENTIELLES

Bien que semblent progresser ces formes d'engagement dans certains pays et qu'on puisse dire de la Suisse qu'elle représente «La nation du bénévolat», en Suisse romande et italienne, on manque visiblement de cette ressource.¹⁰ Le nombre de bénévoles n'atteint pas les moyennes européennes et nationales. Et c'est vrai d'autres pays. En ce sens, le recrutement de bénévoles revêt un certain

caractère d'urgence et cela l'est d'autant plus que le nombre de personnes vulnérables ou âgées et isolées croît dans des proportions très inquiétantes de manière générale. Les besoins auxquels

³ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, Ministère des Affaires sociales et de la santé, J.-F. SERRES, Secrétaire général, «Les Petits Frères des Pauvres», Rapport MONALISA, 12 juillet 2013 (www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000425/0000.pdf). On verra «Une loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement» (http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/dossier_de_presses/dp-loi-orientation_vieillessement.pdf)

⁴ L'adaptation de la société au vieillissement de sa population: France, année Zéro!, Mission interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population, Janvier 2013 (www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000173/0000.pdf)

⁵ QUÉBEC, Orientations gouvernementales en matière d'action bénévole, Parce que j'aime ça... encore plus!, p. 23 (www.benevolat.gouv.qc.ca/publications/pdf/orientationsfev.pdf); ociaux, 2011 (www.cha.quebec.qc.ca/fileadmin/cha/internet/cevq/Benevolat_Soins_palliatifs_Domicile_Region03.pdf).

⁶ Id., p. 13

⁷ «État et idéologie du bénévolat au Québec: les enjeux dans un contexte néolibéral», (1992) 22 Recherches sociologiques 69, cité par A. SÉVIGNY et A. FRAPPIER, note 1

⁸ M.-I. FOREST, «AVEC TOI... Le plaidoyer. Les proches aidants: une prise de conscience sociale qui tarde face à l'urgence d'agir», Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention, Suisse, 2012, 98 p.; A. SÉVIGNY et A. FRAPPIER, note 1, p. 436

⁹ M.-I. FOREST, «Suis-je aimée? Essai sur le don et la dette dans la relation d'accompagnement», (2004) 17 (1) Frontières – Au péril de l'accompagnement 19; É. GAGNON et A. FORTIN, «L'espace et le temps de l'engagement bénévole. Essai de définition», (2002) 15 Nouvelles pratiques sociales 66; A. FORTIN, É. GAGNON et al., «Les temps du Soi. Bénévolat, identité et éthique», (2007) 48 Recherches sociographiques 43; J.T. GODBOUT, Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre, Paris, Seuil, 2007; du même auteur, on verra notamment, «L'esprit du don peut-il être altéré? La réponse est oui et de nombreuses façons», (emiliegamelin.qc.ca/forumgodbout.html); «La sphère du don entre étrangers: le bénévolat et l'entraide», in F. DUMONT et al. (dir.), Traité des problèmes sociaux, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1994

¹⁰ Des statistiques démontrent que c'est le groupe d'âge des 30 à 64 ans qui est le plus actif. Les 65 et plus en feraient moins. Toutefois, lorsqu'ils s'engagent bénévolement, ils y consacrent plus d'heures in INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation

ils répondent actuellement risquent de s'accélérer et de s'amplifier encore et encore.

Avec l'essoufflement des bénévoles, du «super-bénévole», qu'il faut surveiller de près – un phénomène qu'on peut expliquer par la difficulté d'en recruter de nouveaux –, leur responsabilisation accrue et la complexification de leurs tâches – spécialement dans le secteur de la santé et des services sociaux, pensons seulement aux bénévoles agissant auprès de personnes recevant des soins palliatifs et de fin de vie –, le recrutement est sans aucun doute l'un des défis les plus importants, comme le révélaient déjà en 2002 les travaux du Comité de suivi de l'Année internationale des bénévoles au Québec.¹¹

Un réel sujet d'inquiétude que celui du détournement de sens de l'engagement bénévole :

«Mal utilisé, sur- ou sous-utilisé, il est possible de détourner le sens donné aux gestes par ceux qui les posent, il peut ainsi devenir outil d'exploitation des individus ou de déresponsabilisation de l'État. Certains auteurs s'inquiètent du sort réservé aux bénévoles – j'ajouterais aux proches aidants... –. Cette crainte se nourrit, entre autres, de la possibilité que l'État se retire de certaines aires de services sans assurer le remplacement de ses effectifs par des travailleurs qualifiés et salariés. Dans ces circonstances, les bénévoles risquent d'être trop sollicités; d'autant plus qu'ils le sont déjà beaucoup.»¹²

Enfin, mentionnons qu'un lien de plus en plus important se fait entre les démarches d'appréciation de la qualité dans les établissements,

les démarches d'agrément ou d'accréditation et l'inclusion réelle des bénévoles – comme celle des proches aidants, du reste –. En effet, le fait de s'associer à la communauté, en ayant recours par exemple au travail bénévole, fait partie des initiatives d'amélioration de la santé et du mieux-être des usagers et du personnel que reconnaissent les organismes d'agrément. On présume que leur inclusion a un effet significatif sur la qualité de l'expérience vécue dans un établissement de santé, qu'elle rend les environnements plus humains.

LES NOUVEAUX VISAGES DU BÉNÉVOLAT

D'évidence, il nous faut recruter des personnes bénévoles. Toutefois que sont-elles devenues et que recherchent-elles maintenant à travers leur activité?! En d'autres termes, **qui est le bénévole de demain?** La question se pose bel et bien. Elle préoccupe.¹⁴ C'est que les temps changent. Le visage du bénévolat se transforme et son horizon s'élargit pour inclure tous les âges et favoriser de plus en plus le développement de réelles solidarités intergénérationnelles. Nos capacités d'attraction et de fidélisation de ces personnes dépendent à coup sûr de la compréhension que nous avons de leurs nouvelles attentes. En 2011, une enquête fort intéressante menée en France révèle que les raisons d'agir du bénévole, à l'image peut-être de nos sociétés plus individualistes, ne sont plus seulement tournées vers la réponse au besoin de l'autre, mais également vers la réponse à des besoins plus personnels:¹⁵

«On observe un passage de l'idéal-type du bénévolat hérité du XIX^{ème} siècle où l'engagement associatif reposait sur une forme présumée de supériorité morale de l'altruisme et des valeurs collectives sur les valeurs individuelles à la recherche de l'adéquation entre la volonté d'œuvrer pour une collectivité et de former sa personnalité dans un engagement choisi et volontaire pendant son temps libre. On observe un glissement vers une logique d'épanouissement personnel et de "retour sur l'investissement", c'est-à-dire de reconnaissance.»

La reconnaissance constituerait alors la pierre angulaire de l'engagement bénévole. Elle aiderait aussi au recrutement de nouveaux bénévoles, les Baby-Boomers notamment, de même qu'à la fidélisation de ceux qui sont déjà actifs, voire à la remobilisation d'anciens bénévoles.

«Une fois mieux «connus», les bénévoles ont aussi besoin d'être «reconnus». Ce besoin est sans doute lié au sentiment d'utilité qui est primordial pour les bénévoles. Ceux-ci insistent sur le désir de sentir que ce qu'ils accomplissent est utile socialement. Il importe donc de leur faire savoir, de diverses façons, les effets positifs de leur implication sur l'Autre comme individu, mais aussi sur le développement social. Cette reconnaissance doit aussi avoir des échos sur le plan politique qui se traduirait par un soutien financier récurrent à la hauteur des besoins.»¹⁶

Si des personnes s'impliquent désormais bénévolement, c'est pour apprendre, prendre des responsabilités, consolider et acquérir des compétences organisationnelles spécifiques, savoir mieux vivre en-

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP) 2007 (www.statcan.gc.ca). Pour la Suisse: X. K. MORRIS, Renforcer la société civile romande: quelques pistes de travail pour Lausanne, Juillet 2013 (www.benevolat-vaud.ch/images/130717_Renforcer_la_societe_civile_romande_-_red.pdf); Office fédéral de la statistique, Le travail bénévole en Suisse, 2008 (www.benevolat.ch); Observatoire suisse du bénévolat 2010, (http://forsdata.unil.ch/fw_query_fors/jd-result-2-det.fwx?lang=f&htm.sel0=10265); Office fédéral de la statistique, Le travail bénévole en Suisse en 2010, Neuchâtel, 2011 (Lepo_Freivilligenarbeit2010_FR_web.pdf). Rappelons toutefois que la participation sociale des aînés, qui emprunte diverses formes (activités sociales, bénévolat, mentorat, engagement militant, par exemple) où ces derniers font activement partie d'espaces de solidarités est bel et bien réelle selon les travaux menés au Québec par l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (<http://www.ivpsa.ulaval.ca/>) et le Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (www.creges.ca/); www.benevolat-vaud.ch

¹¹ Citons le cas du bénévole de la Croix-Rouge suisse qui conseille une personne dans la rédaction de ses directives anticipées (www.redcross.ch/activities/social/news/news-fr.php?newsid=1647). Dans d'autres secteurs d'activités, pensons au rôle que peut jouer l'action bénévole dans l'intégration sociale et professionnelle des personnes immigrantes ou dans la valorisation des aînés

¹² A. SÉVIGNY et A. FRAPPIER, note 1, p. 445

¹³ www.reseauplanetree.org; www.cqaqualite.ca

¹⁴ On verra, à titre d'exemple, les résultats de la 11^e Conférence nationale, organisée par le Département Santé et intégration de la Croix-Rouge Suisse, «Réinventer le bénévolat – dans l'intérêt commun» (septembre 2013) (www.redcross.ch/data/news/1721_fr.pdf); RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC, «Bénévolats nouveaux, approches nouvelles», 2011 (www.rabq.ca/admin/incoming/20121011144600_BNANCompleL.pdf)

¹⁵ Rapport de recherche. Intérêts d'être bénévole, Synthèse des résultats, Université Paris Descartes, Laboratoire Cerlis/CNRS, 2011, p. 19 (www.cnrs.fr/inshs/recherche/docs-vie-labos/interet-etre-benevole.pdf). De Roger SUE; Vers une économie plurielle. Un travail, une activité, un revenu pour tous, Syros; La richesse des hommes. Vers l'économie quaternaire (1997) et Renouer le lien social. Liberté, égalité, association, (2001) chez Odile Jacob; La société contre elle-même, Paris, Fayard, 2005 (condorcet.besancon.free.fr/page88/assets/Lien%20social%20Roger%20Sue.pdf)

¹⁶ p. 45

semble, former sa faculté de jugement, enrichir ses expériences et le reste.

Tantôt, le travail bénévole remplira la fonction de «tremplin vers l'emploi», facilitera l'intégration voire la réintégration professionnelle, tantôt il constituera un projet de réalisation de soi et de valorisation personnelle pour un plus grand sentiment d'indépendance, de confiance en soi, une meilleure connaissance et construction de soi, pour lutter contre le repli sur soi. Dans tous les cas cependant, sur la base de motivations à la fois psychoaffectives et psychosociologiques, on s'investit pour le plaisir de se réaliser, «le plaisir avant tout!»; «Du devoir, de la mission, de l'expression de l'altruisme, à une forme privilégiée de réalisation de soi où la recherche du plaisir est déterminante».¹⁷

La disposition à s'intéresser à autrui, à se montrer généreux et désintéressé n'est pas complètement disparue, et ceci, sans l'ombre d'un doute. Pour 37% des personnes ayant participé à cette enquête française que nous avons évoquée plus tôt, la recherche du lien social fait toujours partie de l'intérêt d'être bénévole. C'est plutôt la recherche d'un équilibre entre le désir de servir sa communauté et celui d'obtenir un «retour sur son investissement» qui s'est clairement affirmé, à peu près dans les mêmes proportions, modifiant ainsi de façon relativement significative le profil de l'engagement citoyen.

Or, si le ou les sens de cet engagement ne sont plus purement altruistes, qu'est-ce à dire quant à notre travail de détermination de

ses principaux leviers, aujourd'hui? Pour les milieux associatifs en général et des organisations comme la Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention, cela signifie à tout le moins que la mobilisation de cette ressource reposera à l'avenir sur l'offre de formations et d'expériences – puisqu'ils veulent apprendre, acquérir des connaissances comme nous l'avons dit et qu'ils sont preneurs d'engagements bénévoles plus spécialisés –. Et ce, d'autant plus que l'on sait par ailleurs que des bénévoles bien formés augmentent le niveau de satisfaction des soignants et des patients.¹⁸ Cela veut aussi dire que nous devons développer des outils de reconnaissance du rôle, des acquis, des compétences, de la valeur du bénévole, et répondre en même temps à ses besoins de vivre des moments conviviaux et festifs, de se joindre à des espaces d'échanges et de rencontres, de développer de nouveaux réseaux et, enfin, de créer du lien.

Pour donner un véritable sens à la solidarité, pour le mieux-être des uns et des autres dont les destins s'entrecroisent, chacun, celui qui donne et celui qui reçoit, donnant et recevant tout à la fois, ayant des attentes particulières, qu'il nous faudra identifier et satisfaire, nous devons pousser à la roue pour induire les changements souhaités. Il s'agit là, très concrètement, de renouveler nos pratiques de gestion des bénévoles favorisant le recrutement, la formation et surtout, la fidélisation.¹⁹

¹⁷ Id., p. 25

¹⁸ Approche adaptée à la personne âgée en milieu hospitalier – Cadre de référence, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Archives nationales du Québec, 2011, p. 113 (<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2010/10-830-03.pdf>)

¹⁹ J. CASTONGUAY, L'engagement bénévole dans les organismes communautaires en soutien au domicile des aînés: les facteurs favorisant et contraignants, 2010 (www.ivpsa.ulaval.ca/Upload/journee_annuelle_2010_11052010_113633.pdf); (www.fcabq.ca); INSTITUT SUR LE VIEILLISSEMENT ET LA PARTICIPATION SOCIALE DES AINÉS, Consultation régionale sur le bénévolat en soutien à domicile auprès des personnes aînées de la Chaudière-Appalaches (www.ivpsa.ulaval.ca/Upload/rapport_chaudiereappalaches_octobre_2013._16102013_153538.pdf)



SOLIDARITÉS, SÉCURITÉ SOCIALE ET SOCIÉTÉ

PAR STÉPHANE ROSSINI

PROF, CONSULTANT, UNIVERSITÉS DE GENÈVE
ET NEUCHÂTEL, CONSEILLER NATIONAL



Les Solidarités sont au cœur de la société. Elles fondent les pactes, explicites et implicites, qui sous-tendent les relations entre les différentes catégories de la population, mais aussi entre les différentes régions (de la planète, d'un continent, d'un pays) ou activités humaines. Elles constituent le ciment qui scelle notre capacité de vivre ensemble. En ce sens et dans cette dimension, les solidarités dépassent le seul champ de la protection sociale. Selon les fondements et caractéristiques de leur géométrie, de leur expression et de leurs conséquences, elles sont objets de rapport de force et de pouvoir. Car elles sont inéluctablement politiques.

1. LA CONDITION DU «VIVRE ENSEMBLE»

La solidarité est ainsi l'œuvre des Hommes, pour l'Homme. L'individu s'inscrit au cœur de cette problématique. C'est pour lui permettre d'exister, et à la communauté d'avoir une cohésion, que la solidarité et ses innombrables déclinaisons sont revendiquées, décidées, parfois reconsidérées ou redessinées. Derrière les normes, organisations ou processus qui la caractérisent, se trouvent des êtres humains. Cela va tellement de soi, qu'on court le risque de l'oublier et d'agir sans référence à celles et ceux pour qui elle se construit ou se déconstruit. A force d'en ignorer les principes et leurs conséquences, à ne concevoir notre façon de vivre ensemble qu'à travers chiffres et pourcents, à véhiculer les a priori et en banalisant les personnes, la

solidarité court le risque dramatique d'être vidée de son sens.

Or, sa portée est inestimable. Elle se conjugue au pluriel. Ce sont une foule de solidarités qui interagissent pour que la communauté tienne ensemble. Ses conséquences, parfois difficiles à voir ou quantifier, en affaiblissent la perception. Théorique ou trop intellectualisée, elle ne déploiera pleinement ses effets. Le concept ne saurait donc retenir à lui seul l'attention. Seul son contenu, par ses traductions pour les personnes, importe. La solidarité n'est donc ni un slogan, ni une simple appropriation politique. Nul ne saurait prétendre au monopole de la solidarité, que ce soit dans son développement, ses mutations, y compris son affaiblissement.

Face à l'individualisme croissant, notre société est à un carrefour crucial. Si le tournant de la solidarité n'est pas (re)pris, la voie de l'égoïsme l'emportera pour longtemps, provoquant dangereusement l'accroissement des oppositions de toutes sortes et des fractures sociales. Le prix de telles instabilités prévisibles serait plus élevé que celui de la solidarité entre personnes ou entre régions, mais surtout entre économie et société.

2. CITOYENNETÉ, JUSTICE SOCIALE

La solidarité renvoie fondamentalement à la notion de citoyenneté, dans le sens de l'ancrage des membres d'une communauté au sein d'une entité politique, déterminée à l'intérieur d'un territoire. S'y associent les notions d'Etat démocratique et d'Etat social, qui

sont les conditions d'une prospérité partagée, relevant à la fois de la société civile et des espaces publics. Autant de pratiques qui façonnent le vécu d'hommes et de femmes : les citoyen-ne-s.

L'essor d'une société individualiste et individualisante marginalise, au mieux banalise, la pertinence des réflexions autour des notions de justice sociale, d'égalité des chances, de comportements et pratiques discriminatoires, etc. Or, les injustices, les inégalités, les discriminations sévissent au quotidien. Elles « produisent » certes des richesses pour ceux qui en tirent profit, mais aussi des processus d'exclusion et de précarisation. La société à deux vitesses a donc de multiples visages. Ils sont le reflet d'une réalité objective, même en Suisse, pays parmi les plus riches de la planète. Pensons à l'accès à la formation et la formation continue, à l'emploi, aux prestations publiques ou sociales, aux conditions de travail, au logement, aux soins ; pensons aussi au niveau des salaires, aux conséquences des origines sociales des parents, aux inégalités socio-professionnelles, hommes-femmes, par exemple, etc.

Pour vivre ensemble, il convient dès lors d'avoir conscience des risques d'éclatement qui découlent des déchirures et fractures sociales. La solidarité s'impose comme valeurs de penser et d'agir, comme élément d'intégration, comme fondement d'actions politiques, animées et portées à la fois par la société civile et les autorités politiques. L'enjeu ne relève donc pas seulement de la politique politicienne à court terme, mais de la Politique, au sens noble du terme, à long terme.

3. LA SOLUTION ET NON LE PROBLÈME!

Dans le champ de la sécurité sociale, l'enjeu majeur a toujours consisté à tracer les contours et le contenu de la solidarité. Car, sans solidarité, point de sécurité sociale, certains tendent à l'oublier ! Comme de nombreux pays, le système suisse de protection sociale est contraint de gérer un certain nombre de phénomènes et de relever divers défis, parfois contradictoires, parmi lesquels l'évolution de problèmes sociaux et l'accroissement des besoins de la population, l'équilibre financier des régimes d'assurances sociales, les contraintes d'innovation en matière de gestion et d'administration des organes d'application des politiques sociales. Financièrement, les dépenses sociales augmentent constamment ; certaines assurances sociales accusent des déficits importants. L'« effort social », quantitatif, du pays est réel et important. Pourtant, du point de vue principal, une tendance évidente à l'affaiblissement des assurances sociales fédérales se dessine, notamment par la réduction des prestations dans les domaines du chômage ou de l'invalidité ou par un transfert de charges sur les cantons et les assurés dans l'assurance-maladie. Conséquence : le poids et l'importance de l'aide sociale, sous condition de ressources, se renforcent. Les tensions politiques sont parfois vives, animées notamment par ceux qui prétendent qu'« on en fait trop ».

Or, on peut l'affirmer : l'Etat social n'est pas un problème. C'est une solution efficace aux difficultés générées par le fonctionnement

d'une économie ultra-libérale et mondialisée. Les assurances sociales viennent en aide aux personnes et aux familles qui n'arrivent plus à nouer les deux bouts car elles sont sans emploi, malades, invalides ou âgées. De plus, c'est un vecteur économique important, une production de salaires, de services, d'emploi ; une contribution directe à la consommation. C'est un instrument central de la cohésion sociale et de celle des nations. Il s'agit donc de ne pas se tromper de cible ! La politique sociale contribue indéniablement à la prospérité de toutes nos sociétés.

Mais le système de protection sociale suppose aussi une gouvernance dynamique, constructive, moderne, qui sache allier simultanément la rigueur de la gestion des régimes, les principes de solidarité et le dépassement des acquis historiques. En ce sens, l'organisation de la politique sociale est à repenser. Pour saisir l'occasion d'une modernisation, encore faut-il avoir conscience que le concept « réforme » n'est pas synonyme de « mesures d'économies ».

4. PAS DE RETOUR DE LA CHARITÉ!

Un enjeu paradigmatique majeur sous-tend désormais la définition des contours de la sécurité sociale : l'affaiblissement de l'assurance au profit de l'assistance publique. Ce phénomène, souvent considéré comme théorique, est essentiel. C'est de lui que dépendent les formes de la solidarité. Il a été démontré que le « ciblage » par l'assistance est une « fausse bonne idée ». S'il permet de privilégier ceux qui le sont le moins, en leur réservant des prestations dont ils seraient les uniques bénéfi-

cières, ces mesures engendrent des charges administratives importantes et ont un coût symbolique élevé (gêne, humiliation, dette morale).

En légitimant le principe des conditions de ressources contre le principe de l'égalité des citoyens par les assurances, le ciblage ouvre une brèche dans l'unité de la cohésion sociale. Il accredité deux catégories de citoyens, ceux qui ont besoin de l'aide de l'Etat et ceux qui sont pleinement capables d'assumer leur destinée et celle de leur famille. Revoilà le clivage entre les uns et les autres, qui se décline en termes de capacité et de dignité.

L'universalité des prestations d'assurances sociales a permis d'effacer la stigmatisation et la honte liées au geste de recevoir d'autrui ses propres moyens de subsistance. Une Suisse aux assurances sociales affaiblies et réduites exprimerait le retour à la situation prévalant avant les années 1900! En clair: une régression de la politique sociale orientée vers la charité plutôt que vers une notion ouverte et moderne de droits sociaux contribuant au maintien de la paix sociale. Il serait indigne d'un État moderne de privilégier une telle option. Nous avons les moyens d'aspirer à de bien plus nobles aspirations pour assurer la cohésion sociale de la Suisse.

5. JEUNES ET SOLIDARITÉ

Appréhender la solidarité dans le long terme, c'est donner aux jeunes la chance et les moyens de la considérer (avec confiance) comme un principe fondateur de la cohésion sociale, qui ne soit

pas sans cesse remis en cause. Nous avons ainsi cherché à comprendre le lien entre jeunes et solidarité. Quelques constats généraux peuvent être relevés, tirés d'une étude réalisée auprès de plus de trois mille jeunes romand-e-s.

S'agissant du sens et des mots, pour les jeunes, les mots «Partage» et «Humanitaire» sont les plus à même d'exprimer la solidarité, alors que les notions d'«Intégration», de «Cohésion» ou d'«Assurance» sont associées un peu (seulement) à l'idée de solidarité. De plus, la notion de responsabilité y est associée pour une forte majorité. Et puis, la solidarité renvoie d'abord à la famille et aux amis, mais aussi aux clubs sportifs ou aux sociétés culturelles.

Concernant la dimension institutionnelle, abordée par différentes notions (appellation des régimes sociaux, modalités d'information, création et développement des politiques sociales, assurances maladie, accident, invalidité, chômage et vieillesse), de toute évidence, le domaine est peu ou mal connu. Les jeunes n'y sont pas familiers. Ils ne contestent pas les principes et modes d'organisation de la solidarité. Par contre, on dénote une méconnaissance des mécanismes de solidarité. Pensons à la dimension redistributive et de réduction des inégalités par l'impôt, au libre-choix de l'école publique ou privée. C'est une conclusion centrale de l'étude et un facteur de préoccupation. Les notions d'«Assurance maladie (LA-Mal)» ou d'«Assurance vieillesse et survivants (AVS)» sont familières, contrairement à celles de «Sécurité sociale», d'«Assurance maternité»

ou de «Prévoyance professionnelle (LPP)». La problématique d'allocation par la sécurité sociale d'un revenu de substitution (vieillesse, invalidité, chômage ou aux familles) est soutenue par la majorité des jeunes. La proportion des ceux qui adhèrent à l'idée de l'épargne personnelle est plus forte encore. Solidarité et responsabilité individuelle constituent pour ces jeunes un couple indissociable.

6. LES SOLIDARITÉS DANS LA CITÉ

La posture des jeunes doit retenir notre attention, car ils n'ont pas vécu les événements et transformations qui ont marqué le XX^{ème} siècle et conduit au développement des politiques de solidarité. En l'absence de formation suffisante consacrée à ces questions, la place et l'impact privilégiés des proches (famille, amis) contribuent à la reproduction d'une vision et d'une manière de se représenter les problèmes sociaux et leurs réponses politiques. C'est bien, mais largement insuffisant. Car, la compréhension des problématiques de solidarité et des instruments qui les structurent, dont les assurances sociales, ne pourra se faire que par et avec l'école, à travers des processus structurés, à tous les niveaux de formation.

En regard de l'intérêt général prépondérant à valoriser les valeurs de solidarité et de cohésion sociale, en regard aussi des exigences élevées de connaissance devant sous-tendre le bon fonctionnement du système politique suisse, fondé sur la démocratie semi-directe, ces différents constats doivent inciter à l'action. La société civile doit entreprendre davantage, pour apporter elle aussi sa contribution à

la préoccupation de cohésion sociale et à la transmission de ces valeurs aux générations futures.

D'où l'idée de compléter les instruments traditionnels d'action pour diffuser et promouvoir les savoirs construits et les faire pénétrer l'espace public et prendre place au sein de la population. C'est l'idée de la «Cité des Solidarités» ou des Solidarités dans la Cité. Elle se vaudra un espace d'information, de vulgarisation et d'échange sur les mécanismes et instruments constituant le cœur, la substance de la cohésion sociale. Elle assumera et portera la mission de faire du «Vivre ensemble» une véritable préoccupation, sociale et démocratique, au service de la société. Un projet qui reste cependant à affiner et à construire...

Sources

Rossini S., *Les jeunes romands et la solidarité*, in Revue d'information sociale reiso.org, in www.reiso.org/spip.php?article3217, Genève, mai 2013

Rossini S., *Gouvernance de la sécurité sociale suisse. La politique sociale prise au piège de la pensée comptable*, in Tschopp F., Libois J. Bolzman C. (éd.), *Le travail social à la recherche de nouveaux paradigmes. Inégalités sociales et environnementales*. Actes du 4^{ème} congrès de l'Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale AIFRIS. Editions de l'IES, Genève, 2013, pp. 85 - 101

Rossini S., Fischer A., *Mémoire sociale et pérennité des politiques de solidarité. Les jeunes et la solidarité: quelle compréhension?* Réseau de compétences REA S2 - Fonds stratégique, HES-SO. Haute école de travail social et de la santé EESP, Lausanne, 2012, 114 pages

Bonvin J-M., Gobet P., Rossini S., Tabin J-P., *Manuel de politique sociale*. Editions de l'EESP, collection Les Outils, Lausanne, 2011, 140 pages

Rossini S., *La Suisse sans assurance-invalidité?*, in revue Prévoyance professionnelle suisse, octobre, Berne, 2010, pp. 7-8

Rossini S., *Plaidoyer pour une sécurité sociale solidaire*, in Revue d'information sociale reiso.org, site: www.reiso.org/revue/spip.php?article172, septembre, Genève, 2008

Rossini S., *Au nom de la solidarité*, Ed. de l'Aire, Vevey, 2007, 168 pages



SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

PAR LAURE-ISABELLE OGGIER
RESPONSABLE DU CMS DE GLAND

Au travers des précédents textes, les points de vue anthropologique, sociologique et politique se mêlent, se recourent et se complètent. Tous les auteurs s'accordent à dire que la solidarité est *une forme d'interdépendance nécessaire à la continuité de la société tant du point de vue de la cohésion sociale que du bien-être collectif, que c'est un principe vital au fonctionnement équilibré de la société, le ciment du vivre-ensemble et qu'elle permet de maintenir le tissu social.*

Selon les principes anthropologiques, J. Marin nous apprend que la base de toute société humaine repose sur la solidarité à l'origine même des liens sociaux. La solidarité préserve la vie sociale, alimente la société et donne du sens à l'existence. Elle permet une homéostasie des groupes humains et assure ainsi leur continuité grâce à la réciprocité et au sens qu'elle engendre. Aujourd'hui, les pressions externes du système dans lequel nous évoluons telles que la globalisation ou le néo-libéralisme ont tendance à «chosifier» les rapports humains, à les rabaisser à des échanges économiques souvent asymétriques. La globalisation favorise le développement des contacts virtuels et le mouvement néo-libéral transforme ce monde en un grand centre commercial, nouveau musée du XXI^{ème} siècle. Les cartes de crédit sont distribuées à l'envi pour amnésier les ménages face à la non-augmentation des salaires et leur permettre de répondre aux multiples sollicitations marchandes.

Les rapports humains réduits aux échanges virtuels et autres transactions commerciales participent de la dislocation des familles. J. Marin relève ici le risque de la perte d'unité et de dysharmonie de l'Espèce Humaine. Il nous enseigne que dans les sociétés traditionnelles, c'est la solitude qui constitue la misère, véritable mort sociale, et non l'absence de biens matériels multiples et variés. Effectivement, l'ensemble des échanges permet le partage et l'équilibre; il est porteur de reconnaissance mutuelle. Nous n'existons que par rapport aux autres et nous avons besoin des autres pour bien-vivre. C'est ainsi que perdure l'Espèce Humaine depuis la nuit des temps.

IL NOUS PROPOSE DE REPENSER LE SENS QUE NOUS DONNONS À NOTRE VIE.

Sous l'angle sociologique, M.-H. Soulet nous explique que nous nous sentons tous débiteurs face au monde hérité avec ces parts d'inégalités. Cette dette nous lie pratiquement et moralement aux autres. Donc, dans le contrat social, le politique et l'Etat transforment une valeur en un système servant à réduire les inégalités, pour maintenir la cohésion sociale. Il permet de transmettre aux générations futures un monde apparemment moins inégal. Il voit ainsi l'Etat comme garant du devoir de solidarité, cherchant à compenser les inégalités patentes par l'élaboration et le maintien d'un système de protection sociale. L'idée est que ceux qui se ressemblent le plus et bénéficient des biens de ce monde, se sentent en lien et solidaires avec les plus démunis. Il souligne bien l'importance de l'obligation

de cette solidarité. Celle-ci structure la loi immanente à la vie sociale pour améliorer le vivre ensemble.

ET VOUS, À COMBIEN S'ÉLÈVE VOTRE DETTE ENVERS NOTRE SOCIÉTÉ?

Par son texte de politique sociale, S. Rossini argumente que les solidarités constituent des formes de pactes tacites ou non qui prévalent aux relations entre êtres humains, pays et activités humaines. Il voit ici la solidarité comme un acte citoyen évoluant dans une entité politique. La solidarité s'impose comme valeur de penser et d'agir, comme élément d'intégration et fondement d'actions politiques. Elle constitue la base de notre politique sociale suisse, qui malheureusement tend à s'effriter. S. Rossini met en garde contre le démantèlement des assurances sociales et nous rend attentifs au danger de favoriser l'assistance au détriment de l'assurance. L'enquête conduite auprès des jeunes devrait nous alarmer au vu de la méconnaissance que ceux-ci ont des mécanismes de solidarité, et de l'oubli de la mémoire de la construction de la politique sociale. On peut se poser la question de savoir si ces jeunes-là seront demain solidaires de ceux qui sont à la fois non-semblables et non-contributeurs? Sauront-ils prendre en considération la différence non-contributive et penser l'acte solidaire avec un autre différent, pour un autrui qui ne leur est rien? A l'instar des interrogations que M.-H. Soulet soulevait dans ses réflexions, S. Rossini s'interroge aussi sur comment garder vivante la mémoire de la construction de nos politiques sociales? Quel est notre

devoir de mémoire face à cette société de plus en plus individualiste? Aujourd'hui se pose la question de comment diffuser et promouvoir l'histoire de la politique sociale, afin de ne pas perdre la mémoire de cette longue et lente construction collective?

QUI SE SOUVIENT DE L'HISTOIRE ET DES LUTTES QUI ONT PRÉCÉDÉ LA CONSTITUTION DE NOTRE 1^{ER} PILIER (A.V.S.) ET EN QUELLE ANNÉE CETTE ASSURANCE A-T-ELLE ÉTÉ INTRODUITE?

M.-I. Forest nous parle de l'ambiguïté du bénévolat entre don de soi, recherche de reconnaissance, et déresponsabilisation de l'Etat. La solidarité qui sous-tend l'engagement bénévole rend les environnements plus humains: renforcement des liens, lutte contre l'isolement et insertion dans des réseaux sociaux. Le bénévolat répond au besoin fondamental de réciprocité dans les échanges que recherche chaque humain, puisqu'il s'agit d'une complémentarité entre les besoins de l'autre et les besoins personnels, tels que la réalisation de soi, la recherche du lien social, la recherche du plaisir, l'épanouissement, le retour sur investissement, la reconnaissance. Donc, si nous revenons à l'analyse anthropologique, nous pourrions comprendre l'engagement bénévole incarnant la solidarité comme une qualité intrinsèque de l'Etre Humain (instinct de survie des groupes sociaux et des identités collectives), permettant le maintien du tissu social et de la cohésion sociale. M.-I. Forest met en garde contre l'exploitation des individus, le bénévolat ne devant pas devenir une obligation citoyenne, puisqu'il

perdrait de sa spontanéité, de sa générosité et de son sens. Il ne serait pas souhaitable que l'Etat en profite ainsi pour se déresponsabiliser.

QUI D'ENTRE NOUS PEUT NIER ICI SA RECHERCHE DE LIEN SOCIAL ET SON BESOIN DE RECONNAISSANCE?

C. Foppa nous enseigne que notre société fonctionne sur deux modèles hybrides venant de l'éthique déontologique et de l'éthique téléologique. L'une juge l'expression de la solidarité animée de volonté bienveillante, d'apparente absence de contrepartie, et de bonté sur l'intention. Pour l'autre, le but de l'action envisagée doit accroître le bonheur général et minimiser les souffrances. Donc, le bénévole oscillerait inconsciemment entre ces deux courants de pensées qui caractérisent notre société, tout en faisant bénéficier celle-ci de cet engagement sincère, au grand plaisir des personnes concernées.

DUQUEL DE CES DEUX COURANTS POURRIEZ-VOUS VOUS SENTIR LE PLUS PROCHE?

Dans le cadre de l'aide et des soins à domicile, le constat posé est que la solidarité s'éprouve dans l'acte, et qu'un véritable Etre Humain peut difficilement rester insensible aux souffrances d'autrui. L'entraide collective inscrite dans l'inconscient collectif, permettant la survie de l'Espèce Humaine, reste toujours vivante et d'actualité. L'expression de la solidarité se fait par mimétisme, similitude, analogie ou dans une quête de sens et de reconnaissance; mais nous sommes avant tout solidaires des gens dont nous sommes proches, avec lesquels nous avons

tissé des liens. Il n'est pas rare qu'une personne ayant bénéficié de soins à domicile dans son contexte familial ou proche, souhaite ensuite s'engager comme bénévole, par exemple livreur de repas ou encore accompagnant de fin de vie. Chaque engagement bénévole décrypté explique le pourquoi de l'engagement. En cela, les recherches de M.-H. Soulet confirment les observations sur le terrain. Le don et la dette constituent bien la base de l'engagement bénévole. A relever que celui-ci est pérenne et dure généralement de nombreuses années. Il n'est pas rare de voir le bénévole arrêter sa mission lorsque lui-même devient bénéficiaire de soins ou de repas à domicile.

Malgré le constat et l'analyse parfois alarmistes des différents auteurs, la Fondation de La Côte a elle-même expérimenté une autre vision de l'expression des solidarités lors de la constitution du répertoire regroupant les associations bénévoles régionales. Loin des discours pessimistes sur notre société de plus en plus individualiste, plus de 100 associations, complémentaires à la mission de l'aide et des soins à domicile, représentant plus de 1200 bénévoles ont été répertoriées. Le tissu des solidarités est donc bel et bien existant et vivant au sein de la région de La Côte. Ce bénévolat est un complément à l'action sociale et sanitaire conduite par les Centres médico-sociaux (CMS); cette importante contribution fait toute la différence. A relever également que, par leurs actions de reconnaissance, de soutien, de mise en lien, les CMS contribuent au maintien de l'existence des réseaux bénévoles.

Il est aussi important de souligner l'écoute attentive des secrétaires communaux et des politiques locaux permettant une collaboration optimale et solidaire. Le rôle joué par les communes se révèle essentiel et souvent déterminant dans le recrutement des bénévoles, tant en terme d'orientation vers les CMS que de sollicitation de leurs administrés via leur édito local lorsque le CMS recherche des bénévoles. Ces institutions tiennent une place importante en servant de pivot entre les besoins des individus ou collectivités.

La vraie question aujourd'hui devant les pressions financières, est de savoir si les CMS pourront continuer à donner du sens dans leur environnement en participant activement à la vivification des réseaux sociaux et à leur mise en lien. Pourront-ils encore jouer leur rôle dans l'action sociale communautaire de proximité? Il semble que le glissement vers le domaine des soins gagne du terrain et que la dimension sociale, identifiée comme «coûteuse», pâlisce et se réduise petit à petit. Quel espace de respiration et de créativité sera donné ou garanti aux CMS dans le futur quant à cette question essentielle? Il ne suffit plus ici de mentionner le terme «médico-social» sans en respecter sa double dimension. Recruter, encadrer, gérer l'activité bénévole constituent une activité non-négligeable; malheureusement, les bénéfices pécuniaires d'une telle action ne sont pas identifiables par ceux qui tiennent les cordons de la bourse. Chaque budget passe par l'épreuve du feu, et seul un argumentaire solide permet un bout de reconnaissance, un bout de financement. La volonté politique affirmée dans le programme de législature tarde à se faire sentir

sur le terrain. Celle-ci ne suffit pas, encore faut-il donner les moyens aux acteurs locaux. Pourtant, le dispositif d'aide et de soins à domicile proposé par les CMS, implémenté au cœur même des communautés locales, proche des autorités communales a fait ses preuves et a ici tout son rôle à jouer. A relever également qu'il permettrait de nous distinguer des organisations de soins à domicile concurrentes qui entrent aujourd'hui dans le cénacle juteux du vieillissement démographique. Il ne tient qu'à nous de nous distinguer par des actions solidaires et collectives.

Forte de son expérience et de ses liens étroits avec les associations bénévoles régionales et de nombreux proches aidants, la Fondation de La Côte envisage de stimuler la création d'un «Carrefour des Solidarités» sur La Côte. Un lieu où l'offre et la demande en bénévolat pourraient émerger, se rencontrer et être mises en lien. Un lieu dans lequel l'expression des solidarités serait encouragée, conjugée, ravivée, portée, reconnue. Un lieu où bénévoles et proches aidants pourraient trouver conseils, orientation, soutien, mise en lien. Un lieu où des liens de solidarité intergénérationnelle pourraient être proposés en stimulant l'engagement des plus jeunes, en les sensibilisant aux différents enjeux de société. Un lieu ouvert aux tisserands de solidarités sociétales polymorphes où les synergies avec les Offices Régionaux de Placement, les Centres Sociaux Régionaux, l'Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière, l'Organe d'exécution du service civil ou encore l'Etablissement Vaudois d'Accueil aux Migrants pourraient naître et s'articuler.

Nous avons compris que la solidarité fait partie de l'instinct de survie de l'Espèce Humaine. Dès lors, même si elle a besoin d'être cultivée, soutenue, protégée, elle a encore de belles années devant elle!

ET VOUS, QUEL SERA VOTRE RÔLE DANS LA CRÉATION DE CE LIEU?

PAR LEUR GÉNÉREUX SOUTIEN, LES SOCIÉTÉS CI-DESSOUS ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE LA 2^{ÈME} JOURNÉE DU BÉNÉVOLAT DE LA CÔTE.



LA MARQUE PEUGEOT, QUI ACCOMPAGNE LES COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DE LA FONDATION DE LA CÔTE SUR LES ROUTES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, A APPORTÉ SON SOUTIEN FINANCIER À LA RÉALISATION DE CETTE PUBLICATION.



PHOTOS: Croisière: ©2013 - villard-photographe.com,
Mathieu Ponnelle, CMS+, Couverture: Jérôme Gertsch
IMPRESSION: Hertig print
LAYOUT: Starfishdesign

